

Dossiers d'actualité

- Blessés en OPEX
- Intervention en Centrafrique
- Ukraine - Russie
- Dépenses militaires

Libre Expression

- Louvois

Questionnement

- « Ceux de 1914 »

Droit de Réponse

Devoir de Mémoire

Informations pratiques

- Brèves de la défense
- Brèves sociales
- Bibliographie

Vie de l'Association

- * **Courrier des groupements**
- * **Nécrologie**



ASSOCIATION NATIONALE des OFFICIERS de CARRIERE en RETRAITE

des veuves, veufs et orphelins d'officiers

Les blessés en OPEX (suite)

LOUVOIS, est-ce le bout du tunnel ?

L'intervention en RCA

Le général ROLLAND



Président du Groupement Bouches du Rhône, Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Vaucluse et Corse est décédé le 7 février 2014

Le Général est né le 1^{er} août 1921 à Paris. Après ses études, il est pris par le virus de la revanche, et après avoir vécu l'armistice de juin 1940, il s'engage 43^e Régiment d'infanterie Alpine à Marseille, mais en 1942, après l'invasion de la zone sud, il rejoint l'Organisation de la Résistance Armée (ORA) sur l'instigation de son chef de bataillon, le commandant de SAINT OPPORTUNE. Paul Rolland va donc être un des premiers à rejoindre l'embryon de résistance militaire que forme l'Armée d'armistice.

En février 1943, il est à l'Armée secrète et participe avec le commandant de SAINT

OPPORTUNE « Stop » au camouflage des personnels en fournissant des fausses.

L'équipe qui œuvre autour de Paul ROLLAND se compose d'anciens militaires qu'il a recruté lui-même.

Il accomplit avec celle-ci plusieurs missions dans la région d'Aix-en-Provence et grâce à « Stop », qui le fait affecter à la commission d'armistice de Marseille il va renseigner ses supérieurs sur toutes les décisions prises à l'encontre du centre démobilisateur de la Blancarde qui doit être transféré en Ardèche.

Paul ROLLAND réussit à se procurer les plans de fortifications en cours de réalisation le long de la côte méditerranéenne de Nice à la frontière espagnole. Il va les recopier durant toute la nuit et les transmet à l'ORA. Plus tard, en février 1944, il appartiendra au réseau ALBI et participera à la libération de Marseille.

Après celle-ci, Paul ROLLAND rejoint l'Ecole des Cadres d'Aix-en-Provence, promotion « Libération » et reçoit sa première affectation au 29^e Régiment de tirailleurs Algériens où il est nommé sous-lieutenant le 1^{er} juin 1945, puis est affecté au 3^e RTA dans les rangs duquel il va servir pendant plus de dix ans.

De juillet 1949 à novembre 1951, il va servir en Indochine comme officier de renseignements, ce qui lui vaudra d'être cité deux fois à l'ordre de la division. Promu capitaine en 1953 et va participer à partir de 1954 aux opérations en Algérie où il commande une compagnie de combat.

En mai 1956, il est affecté au Service de Sécurité de la Défense Nationale ; il sert de nouveau en Algérie où il est encore cité. De juin 1958 à mai 1960, il est à l'Etat-major à Marseille.

Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur le 31 décembre 1958.

Au 1^{er} juin 1960, il fait un nouveau séjour en Algérie comme officier de renseignements au 22^e RTA, il y est cité encore deux fois, puis nommé chef de bataillon. De retour à Marseille il sert au sein du Poste de Sécurité Militaire.

En 1971, il est promu officier de la Légion d'honneur et nommé au grade de lieutenant-colonel.

De 1970 à 1972, il dirige la Section contre ingérence dans les Armées à Paris à la Direction de la Sécurité Militaire. En août 1972, il dirige le détachement de Sécurité Militaire de la 71^e division militaire et le 1^{er} juin 1976 en temps que colonel, il prend le commandement de l'important Poste de Sécurité Militaire de la 5^e Région Militaire à Lyon.

Il est nommé général en 2^e section en août 1981.

Le général Paul ROLLAND était :

- Commandeur de la Légion d'Honneur,
- Grand Officier de l'Ordre National du Mérite,
- Croix de guerre 39/45 – une citation à l'ordre du Corps d'Armée,
- Croix de guerre TOE – Deux citations à l'ordre de la division,
- Croix de la Valeur militaire – Quatre citations dont trois à l'ordre de la Division et une de la Brigade,
- Croix de combattant volontaire de la Résistance,
- Croix du combattant volontaire.

Président de l'ANOCR à l'échelon régional et membre du conseil d'administration national, mais aussi Vice-président du Comité de coordination des anciens combattants de Marseille et des Bouches du Rhône.

Pendant plus de trente ans, Il a été en outre un animateur inlassable des cérémonies commémorant la libération de Marseille et de la manifestation du souvenir de l'action du chef de bataillon VALENTIN, commandant le 2^e bataillon du 3^e RTA lors de l'attaque et de la libération de Notre Dame de la Garde.

(L'intégralité de l'hommage est sur le site <http://www.anocr.com>)

Le mot du Président



Mes chers camarades

À la veille de notre Assemblée Générale annuelle et nous retournant sur l'année écoulée, il nous vient comme un sentiment de trop-plein, d'urgence et de précipitation.

Deux opérations militaires, un Livre Blanc, une Loi de Programmation, un Budget militaire très contraint et des mesures fiscales dures et nombreuses ont rythmé ce passé proche.

La situation très précaire des finances publiques pousse les responsables politiques à prendre des décisions qui se succèdent ainsi sans respecter le nécessaire temps long qui permet, en particulier pour les armées, de mieux expliquer, de mieux comprendre et de mieux entraîner l'adhésion de tous.

Alors le doute s'installe, permanent, qui atténue les volontés, freine les forces vives et attise les querelles intestines. Ce sont là de bien médiocres conditions pour que nos armées toujours autant sollicitées expriment au mieux leurs capacités au service du pays.

Réclamant depuis longtemps un contact nécessaire, nous avons apprécié la rencontre enfin proposée par le Ministre de la Défense qui a désiré expliquer son action à un certain nombre d'associations. Certes tous le monde n'a pas été forcément convaincu, mais le geste est là et la promesse d'une rencontre annuelle actée. J'ai demandé à cette occasion une modernisation du dialogue social avec les retraités et une révision de notre gouvernance ; cette demande sera étudiée, attendons en le résultat.

Début avril, votre Assemblée Générale va approfondir l'amélioration des conditions de vie des groupements dans un esprit d'équité et de transparence indispensables, j'y porterai encore une fois une attention toute particulière.

Nous serons sans doute amenés, ainsi, à faire évoluer progressivement notre organisation et la réflexion de chacun d'entre nous sera nécessaire pour que notre association, sans rien renier de sa vie passée, s'adapte à des temps nouveaux plus instables par des actions portées sur des terrains moins fréquentés par le passé.

Il est important aussi désormais de continuer à développer l'utilisation d'Internet par l'emploi de la messagerie et des outils de gestion mis en place par votre association. Je sais que ce n'est pas facile pour tous mais, si cet effort est indispensable car l'évolution des nouvelles normes de communication est inéluctable, il nous revient aussi d'aider chacun d'entre vous dans ce domaine.

L'action à venir va être intense, elle va requérir la ténacité, la réflexion et le dévouement de tous, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues dans un esprit résolument combatif et optimiste.

Très amicalement à tous.

Le Vice-Amiral (2S) Michel OLHAGARAY
Président de l'ANOCR

Sommaire

Mars 2014

DOSSIERS D'ACTUALITÉ

BLESSÉS EN OPEX

– ANFEM : L'entraide au féminin	2
– Solidarité Défense	3
– Terre Fraternité	4
– L'ASAF : L'indicible cohorte	5

INTERVENTION EN CENTRAFRIQUE

UKRAINE - RUSSIE, RACINES HISTORIQUES	11
---------------------------------------	----

LES DÉPENSES MILITAIRES MONDIALES	13
-----------------------------------	----

LIBRE EXPRESSION

LOUVOIS	15
---------	----

QUESTIONNEMENT

– Etre patriote un siècle après « Ceux de 1914 »	18
--	----

DROIT DE RÉPONSE

– Réaction à la lecture d'un article	20
--------------------------------------	----

DEVOIR DE MÉMOIRE

– Centenaire 14-18	22
– Diên Biên Phu : la bataille de mon enfance	24
– 70e anniversaire du Débarquement	27

INFORMATIONS PRATIQUES

BRÈVES DE LA DÉFENSE	28
BRÈVES SOCIALES	33
VIGIPIRATE	36
BIBLIOGRAPHIE	38

VIE DE L'ASSOCIATION

COURRIER DES GROUPEMENTS	40
NÉCROLOGIE	44

Pour toute insertion dans le Bulletin, hors Nécrologie, adresser textes et photos à bulletin@anocr.com

Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite, des veuves, veufs et des orphelins d'officiers

Association loi de 1901 déclarée sous le n° 165080-JO du 8 décembre 1911 page 9814/A

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 9 juillet 1993 (JO du 17 juillet 1993 page 10075)

Siège social : 15, rue Cler, 75007 Paris

Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07

Tél. 01.44.18.92.18 - Fax 01.45.51.41.76 - CCP 492 75 R Paris

Courriel : anocr@orange.fr

Site internet : www.anocr.com

Métro : Latour-Maubourg ou École Militaire

Directeur de la publication : Michel Olhagaray

Rédacteur en chef : Jacques Dupré

Comité de rédaction : Jean-Jacques Cahuet,

Bernard de Bressy, Yves Bonneville, Louis Beaudonnet,

Thierry Llorca, Emmanuel Dieudonné

Impression : Lavauzelle Graphic

Dépôt légal : Mars 2014 - ISSN 0762.01 01

Commission paritaire : 0516 G 88248

Tirage : 11000 exemplaires - 4 numéros/an - 3 €/ex

Tarifs cotisation et abonnement : 3° de couv.



BLESSÉS EN OPEX

ANFEM : L'entraide au féminin

L'ANFEM, Association Nationale des Femmes de Militaires, reconnue d'utilité publique met en œuvre des actions sociales et solidaires au profit de l'ensemble des familles de la communauté de défense. La vocation d'entraide ne se cantonne pas aux seuls membres de l'ANFEM.

Présente et impliquée sur le terrain depuis 60 ans l'ANFEM est une structure privilégiée de rencontre et d'échanges entre femmes de militaires ou de militaires de toutes les armées, en activité ou à la retraite, et personnels civils féminins ou femmes de personnels civils de la défense. Elle est un facteur de cohésion sociale.

L'ANFEM est ouverte à la société civile, elle compte parmi ses adhérentes des femmes n'ayant aucun lien avec la communauté de défense. Elle est un vecteur de développement et d'affermissement du lien « armée nation ». Elle concourt à la valorisation de l'image des armées au sein de la communauté nationale.

Soutenue par le ministère de la défense, L'ANFEM relaye l'information en général et l'information sociale en particulier grâce à un réseau social étendu et des supports de communication performants (site Internet, newsletter...)

Depuis plus de 10 ans, l'association participe activement à des causes nationales par le biais d'actions caritatives.

En 2002, l'association a offert des chiens pour handicapés, en 2006 des pompes à morphines à des hôpitaux, en 2008 du matériel de la vie courante à des personnes malvoyantes et en 2010 l'action nationale en faveur de l'enfance handicapée a permis à de nombreuses familles ainsi qu'à des associations de recevoir du matériel essentiel à la vie des enfants touchés par un handicap.

En 2013, une nouvelle action a été lancée au profit des militaires blessés et de leur famille. Après 6 mois d'actions initiées par nos bénévoles, nous sommes heureuses d'avoir pu participer au financement de 2 prothèses dernière génération qui ont été remises à l'adjudant Christophe Caron lors des Rencontres Militaires Blessures et Sports à Bourges.

A ce jour, notre action ne faiblit pas ! Vous pouvez aussi décider de vous engager à nos côtés dans ce mouvement solidaire, n'hésitez pas à intégrer nos équipes de bénévoles actifs ou à faire un don.

ANFEM - 15, rue de Laborde - CC09 - 75398 PARIS Cedex 8 - tel : 01.53.42.82.29.





Solidarité Défense

Par le général (2S) BULLIT, délégué général

Solidarité Défense est une association, soutenue par le ministère de la défense, qui se veut le témoin de la solidarité de la société civile à l'égard de la collectivité militaire. Présidé par l'amiral Jacques LANXADE le conseil d'administration est composé de personnalités de la haute administration, du monde des affaires, des professions libérales, de parlementaires, et deux officiers généraux. L'association Solidarité Défense œuvre au profit de la collectivité de la défense et, en particulier, au soutien des militaires blessés et des familles endeuillées lors des opérations extérieures.

L'association rend visite, sur une fréquence hebdomadaire, aux militaires blessés hospitalisés dans les trois HIA de la région parisienne. Une équipe d'une dizaine de bénévoles effectue ces visites. Cela représente annuellement environ 400 à 500 militaires rencontrés. Ces visites sont aussi l'occasion de nouer des liens avec les familles des blessés et de leur apporter, lorsque le besoin est exprimé, une aide matérielle. Ceci représente une centaine de demandes par an pour un budget global d'environ 100 000 euros. L'aide de l'association peut également prendre une forme administrative ou juridique au profit de ceux qui sont confrontés à des difficultés qu'ils ne peuvent résoudre seuls. A ce jour environ 2000 militaires et familles ont bénéficié

de son aide. Le contact est entretenu, pour certains, depuis la création de l'association en 1994. Parmi les activités de l'association, le colis de Noël tient une place particulière puisque chaque année tous les militaires en opération extérieure (environ 10 000 en 2013) en sont les destinataires, tout comme les blessés hospitalisés et les familles endeuillées. Cette opération est menée avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale. En effet, dans chaque colis sont insérés des dessins d'enfants des établissements scolaires partenaires de l'association. En 2012, environ 25 000 dessins ont été collectés auprès de 450 établissements sur tout le territoire national.

Outre ses adhérents, des entreprises, des collectivités, des associations et fondations soutiennent Solidarité Défense. Le siège de l'association Solidarité Défense est situé au 24, rue de Presles, 75015 Paris. L'association, reconnue d'utilité publique, délivre un reçu fiscal pour tout versement de don. Chaque membre actif de Solidarité Défense reçoit annuellement une lettre d'information contenant l'essentiel des activités de l'association. Un site internet est à la disposition du public. Par ailleurs, tout adhérent bénéficie d'un abonnement gratuit à la revue *Armées d'Aujourd'hui*.

Blessés et familles endeuillées dans les OPEX mis à l'honneur le 14 juillet

Une délégation de Solidarité Défense composée de M^{me} LANXADE, M^{me} BOUILLY et M. de SEGONZAC ont accueilli les blessés et les familles endeuillées dans la tribune qui leur était réservée à l'occasion du défilé militaire du 14 juillet.



Le président de la République, ses invités et les membres du gouvernement.

Terre Fraternité

Créée en 2005 à l'initiative du général d'armée Bernard Thorette (président depuis 2007), l'association Terre Fraternité (loi 1901) a pour objet de venir en aide aux blessés en service de l'armée de terre, à leur famille et aux familles des soldats décédés en service. Urgence et durée caractérisent son action.

L'action première et emblématique de Terre Fraternité, c'est la prise en charge des frais d'hébergement, de transport et d'alimentation des familles souhaitant se rapprocher de leur proche hospitalisé, la plupart du temps à Paris, pour de longues périodes.

Concernant son action dans la durée, deux exemples sont soulignés : le soutien au handicap et l'accompagnement des familles endeuillées. En 2013, ces engagements sont respectivement évalués à cent et deux cent mille euros.

Le soutien au handicap s'est particulièrement concrétisé dans le co-financement, en 2012 et 2013, de 8 prothèses de dernière génération (60 à 70 000 l'unité). Parmi d'autres actions en faveur du handicap, l'association finance aussi les activités « handisport » ainsi que des prothèses de sport.

Le soutien aux familles endeuillées passe par des aides initiales aux conjoints survivants ainsi que par des aides aux orphelins (bourses d'études, permis de conduire, pécule à la majorité...).

Dans son action l'association s'appuie sur deux partenaires privilégiés : la cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre, CABAT, d'une part, l'association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée (ADO) d'autre part.

Terre Fraternité
Tél. : 01 44 42 31 75
www.terre-fraternite.fr



L'ASAF : L'indicible cohorte

Par le général (2S) Gilbert ROBINET, Secrétaire général de l'ASAF



Chacune de nos opérations extérieures, jusqu'aux plus récentes, entraîne des pertes, morts ou blessés, car, n'en déplaie aux apprentis Cassandre, la guerre « zéro mort » n'existe pas.

Pourtant, si les morts émeuvent l'opinion et reçoivent, lors du retour de leur dépouille sur le sol de leur pays, l'hommage qui leur est dû, les blessés font l'objet d'une certaine indifférence.

Et d'abord, qui en connaît le nombre ? Si le grand public suit avec attention le macabre décompte de nos tués, sait-il que pour une opération réputée « facile » comme l'opération « Serval » au Mali, ils sont déjà plus d'une centaine ? Qui a entendu prononcer officiellement le nombre de 800 blessés, pourtant « officiel », en Afghanistan ? Certes, ces chiffres impressionnants recouvrent tous les types de « blessures » : celles visibles provoquées par des projectiles, des mines ou des engins explosifs improvisés, mais aussi les blessures invisibles liées à la souffrance psychique.

Mais, il n'empêche que si l'on rassemblait sur l'Esplanade des Invalides ou si l'on faisait défiler sur les Champs-Élysées tous les blessés en état de se déplacer, y compris, hélas, pour un grand nombre d'entre eux, en fauteuil roulant, ils formeraient une indicible cohorte.

Pour les blessés de guerre, vivre au quotidien constitue un nouveau parcours du combattant dont il faut affronter les nombreux obstacles souvent inattendus. Heureusement, ils disposent de plusieurs atouts : volonté, courage, goût de l'effort, ténacité, sans oublier le soutien moral et la solidarité de leurs camarades et de leurs chefs et, plus encore, l'amour de leur famille qui, ne l'oublions jamais, elle aussi a souffert et souffre peut-être encore.

Mais c'est la Nation tout entière qui doit faire l'effort de réintégrer en son sein ces hommes et ces femmes à qui il manque un « morceau » d'eux-mêmes, mais qui aspirent à être cepen-

dant comme tout le monde. Les blessés ont besoin que « les autres » devinent ce qu'ils ne peuvent pas dire, entendent l'inexprimable, perçoivent l'indescriptible.

Le blessé de guerre l'est pour la vie et comme il est souvent jeune, la vie, pour lui, cela peut être long. Il ne porte plus le même regard sur les choses, son échelle des valeurs qui rythment son quotidien a changé : le futile pour les autres est parfois devenu important pour lui et inversement. Mais, la plus terrible épreuve qu'il doit affronter, c'est de se confronter au regard des autres, gêné pour les adultes, effrayé ou inquisiteur pour les enfants.

Lecteurs qui arrivez au terme de ce petit livre, soyez conscients du fait que, pour le blessé qui se trouve en face de vous, le véritable moment de vérité ne fut pas son départ en opération extérieure, ce ne fut pas non plus la fraction de seconde qui provoqua sa blessure ou la longue période de rééducation à l'hôpital, c'est celui de la main qu'il attend que vous lui tendiez aujourd'hui.

Créée en 1983, l'Association de Soutien à l'Armée Française (ASAF) regroupe tous les Français qui veulent que l'armée demeure une priorité pour l'État et vive au cœur de la Nation. Elle se fixe comme objectifs de :

- **Défendre** l'honneur de l'Armée et de ses soldats quand ils sont injustement mis en cause,
- **Soutenir** ceux qui ont servi et servent les armes de la France,
- **Sensibiliser** tous les Français aux questions militaires et de défense,
- **Contribuer** au devoir de mémoire et de solidarité.

Indépendante de tout pouvoir, sans caractère politique ou syndical, ne sollicitant aucune subvention de l'État, l'ASAF accueille tous les Français sans exclusive et compte aujourd'hui plus de 3 000 adhérents dont 500 associations.

Elle est consultée régulièrement par le **ministère de la Défense**.

L'ASAF tient quotidiennement à jour **un site d'information** traitant de questions militaires et de défense www.asafrance.fr accessible librement à tous les internautes.

Elle diffuse gratuitement **deux lettres mensuelles** électroniques « **Ne pas subir** » et « **Info site** » à tous les internautes qui le souhaitent.

Elle adresse à ses abonnés **une publication trimestrielle** « **Engagement** » qui regroupe une trentaine d'articles rédigés en toute liberté et sans esprit polémique par des hommes et des femmes soucieux de servir l'intérêt national.

Elle a déjà édité dans **sa collection** « **Mémoire et Vérité** » deux titres :

« *Armée et Algérie 1830-1962* » et « *Blessés pour la France* ».

L'ASAF conduit diverses **actions** pour resserrer les liens entre la Nation et son armée, en s'appuyant sur son réseau de représentants départementaux en coopération avec les autres associations patriotiques.

ASAF

18, rue Vézelay
75008 Paris

secretariat@asafrance.fr
Tél. : 01.42.25.48.43.



« Je m'appelle Jocelyn Truchet et j'ai 28 ans aujourd'hui. J'en avais 24 le jour où j'ai atterri sur la base aérienne militaire de Bagram, avec mon grade de sergent, mon FAMAS et mes 3 années d'expérience dans l'armée. Sergent au sein du 13^e Bataillon de Chasseurs Alpins de Chambéry, j'ai été envoyé avec la moitié de celui-ci pour un mandat de 6 mois dans la province de Kapisa. J'en suis revenu après 5 mois de combat, vivant mais avec une jambe en moins ». Une jambe perdue en mai 2010, explique Jocelyn Truchet sur son site web : www.blessedeguerre.com.

« Jour après jour, j'ai noté mon expérience sur place. La vie au sein de la base, nos opérations, nos contacts avec la population, et notre lutte contre les insurgés. A l'heure où les derniers soldats français quittent ce pays, je vous livre mon témoignage de ce que fut, pour moi, loin des plateaux télé et des débats politiques, la réalité de la guerre d'Afghanistan. »

LE COMBAT DE LEUR VIE

Retrouvez l'incroyable destin de **Dominic Larocque** et de **David Travadon**, militaires blessés au combat, qui vont vivre leurs premiers Jeux Paralympiques.

<http://www.lequipe.fr/hors-normes/le-combat-de-leur-vie/film/>

Un documentaire de Jérôme Cazadiou.



UNE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

Les blessés dans l'Armée de Terre, blessure, accompagnement, réadaptation

Du 28 février au 31 mars 2014, une exposition exceptionnelle de 22 photographies a lieu dans les douves-nord des Invalides. Réalisées par l'infirmier et photographe Jérôme Bujakiewicz, par le journaliste Philippe de Poulpiquet, à l'hôpital Percy pour son livre « Pour la France », et par l'ECPAD, les photos présentent la réalité quotidienne des militaires blessés.

Intervention en Centrafrique

Par le général (2S) Robert CARMONA

La République Centrafricaine illustre la recomposition des sphères d'intervention de la part des grandes puissances. Elle révèle à nouveau l'absence de l'Europe, même si celle-ci contribue au financement des armées africaines et françaises et si elle vient d'annoncer une participation, très modeste d'ailleurs, de quelques forces non encore opérationnelles. Les Etats-Unis considèrent, comme au Mali, que les pays francophones du champ sont du ressort de la France, à défaut de l'Europe.

La France se retrouve donc à nouveau en première ligne, dans une situation particulièrement délicate, même si elle ne semble pas *a priori* trop « risquée », les interventions étant plutôt de type police et gendarmerie sur un immense territoire, que d'ordre militaire contre un ennemi bien désigné.

Les défis à relever sont considérables et peuvent s'énoncer ainsi :

- dans le court terme, sécuriser les personnes et les biens et empêcher une guerre civile, voire un génocide, et permettre le retour des humanitaires et des structures étatiques de base ;

- favoriser la montée en puissance rapide de la **Misca** (Mission internationale de soutien à la Centrafrique) et son déploiement opérationnel, afin qu'elle assure le contrôle sécuritaire de la situation et facilite la transition politique.

Face à un État failli, qui a sombré dans l'anarchie, dont plus aucune structure légale ou administrative ne fonctionne, dont les finances publiques sont exsangues, malgré des richesses naturelles réelles et abondantes, on peut mesurer à quel point le rôle des forces françaises, limitées pour l'instant à 1 600 hommes, ne saurait être ni une sinécure, ni une panacée. Leur mandat initial de six mois sera probablement prolongé.

Nous aurons certes répondu courageusement à l'urgence militaire. Mais, désormais, l'urgence est diplomatique. La France ne pourra assurer

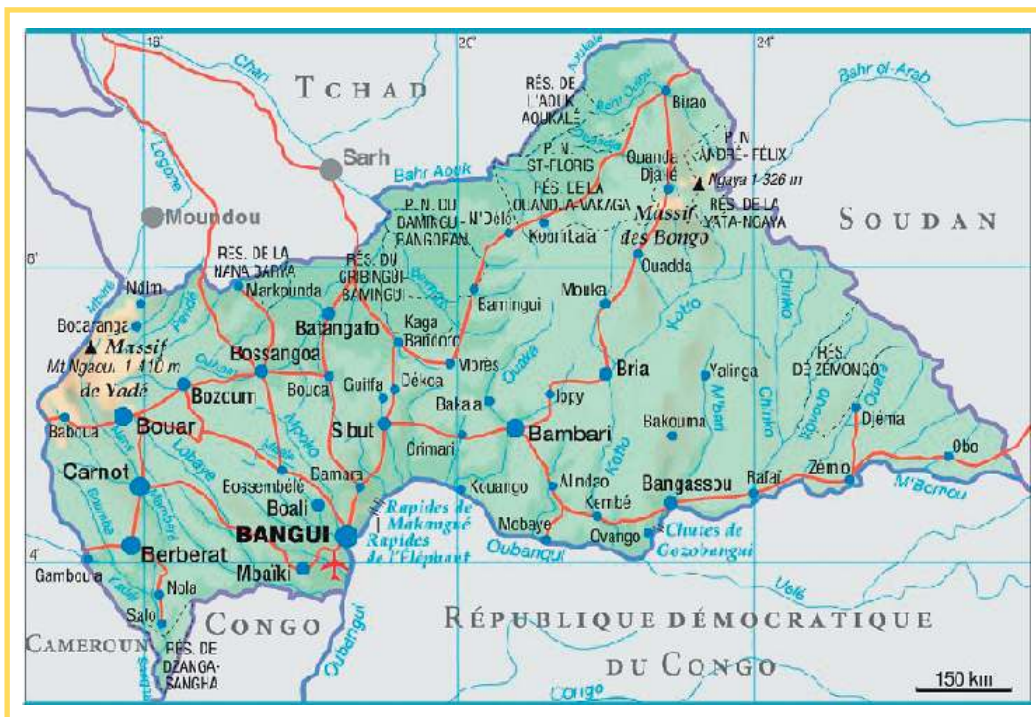


seule la transition démocratique. C'est le rôle de l'ONU. Sans renfort militaire supplémentaire, comment assurer en effet la stabilisation politique de ce pays ? Comment éviter l'engrenage ? Comment garantir la reconstruction de l'État de droit, voire de l'État tout court ?

Pour mieux comprendre l'enchaînement ou l'imbrication des divers événements et tenter de dégager de cette opération les premières conclusions qui nous semblent essentielles, notamment

sur le plan de la stratégie française telle qu'elle vient d'être récemment (re) formulée, tant par le *Livre Blanc* que dans la nouvelle *Loi de programmation militaire*, nous consacrerons à l'étude de ce thème deux numéros successifs.

Dans la présente livraison, nous planterons le décor géopolitique assez complexe de la RCA, avant de passer en revue les différents acteurs du conflit et de rappeler à grands traits la chronologie des événements ayant conduit au déclenchement de l'opération **Sangaris** exposée dans le prochain Bulletin.



Cette intervention militaire semble inaugurer une phase nouvelle des liens de la France avec ses anciennes colonies. Il s'agit d'en finir avec des opérations souvent critiquées où les forces françaises soutenaient un camp politique contre un autre. En conditionnant désormais ses engagements au *principe de la légalité internationale* avec une résolution onusienne et le soutien des organisations régionales (l'Union Africaine, la Communauté Économique Régionale) et au *principe de légitimité* avec le refus de voir bafouer les droits de l'homme, la France tente de sortir d'une relation controversée avec ce pays. Elle pose dès lors les termes d'une redéfinition de sa diplomatie de défense avec ses partenaires dits du « pré carré français », au premier rang desquels la République Centrafricaine. Les forces françaises sont ainsi passées de l'intervention de soutien à un pouvoir politique à la protection de la population civile, sous mandat de l'Organisation des Nations unies.

En engageant ses troupes pour prévenir une « situation pré-génocidaire » et dont elle paie le prix du sang versé avec ses soldats tombés au nom des valeurs démocratiques défendues, la France construit pas-à-pas une nouvelle relation avec ses ex-colonies d'Afrique subsaharienne.

Mais le chemin de cette nouvelle diplomatie sera long, car, loin des enjeux militaires, l'enjeu

économique derrière la guerre n'est jamais très loin...

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS SURVENUS EN RCA DEPUIS LE COUP D'ÉTAT DU 24 MARS 2013

- **24 mars** : la coalition rebelle de la **Séléka** prend le contrôle de Bangui au terme d'une offensive éclair qui se traduit par la fuite du président élu **François Bozizé** au Cameroun voisin. La France renforce son contingent militaire dans la capitale centrafricaine pour assurer la sécurité de ses ressortissants. Le chef de file de la **Séléka**, **Michel Djotodia**, s'autoproclame président par intérim et le couvre-feu est instauré à Bangui.
- **29 mars** : les chefs de l'armée centrafricaine font allégeance à **Michel Djotodia**.
- **31 mars** : le chef de l'Etat forme un gouvernement dans lequel il s'approprie le ministère de la Défense.
- **7 avril** : Pour le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, la situation en RCA est « extrêmement tendue et inquiétante ».
- **19 juillet** : l'Union africaine annonce l'envoi en RCA d'une force de paix de 3.600 hommes pour contribuer à pacifier le pays, où la situation humanitaire est chaotique, avertit MSF.

- **15 août** : la Centrafrique est au bord de l'effondrement et la crise dans laquelle elle est plongée menace de déborder ses frontières si le Conseil de sécurité de l'Onu ne soutient pas les efforts de l'Union africaine, selon des responsables des Nations unies.

- **29 août** : des milliers de civils se réfugient à l'aéroport international de Bangui pour fuir les attaques d'éléments de la **Séléka**.

- **Début septembre**, des combats entre partisans de **François Bozizé** et des hommes de la **Séléka** font plus de 70 morts dans la région de Bossangoa, à 300 km au nord de la Capitale.

- **14 septembre** : **Michel Djotodia** dissout la **Séléka** sur l'ensemble du territoire national.

- **24 septembre** : le président français **François Hollande** lance à la tribune des Nations unies à New York un « cri d'alerte » pour un renforcement de la Force africaine de paix (**Misca**).

- **Début octobre**, des affrontements entre chrétiens et musulmans ont fait 14 morts en quelques jours.

- **13 octobre** : en visite à Bangui, **Laurent Fabius** annonce l'envoi de troupes françaises supplémentaires en Centrafrique d'ici la fin de l'année, assurant que Paris n'abandonnera pas son ancienne colonie.

- **19 novembre** : des milliers de villageois fuient de nouveaux affrontements dans le centre-ouest du pays entre la **Séléka**, composée majoritairement de musulmans, et des milices d'autodéfense chrétiennes baptisées « **anti-balaka** ».

- **30 novembre** : l'Élysée fait savoir qu'un sommet informel sur la Centrafrique se tiendra à Paris le 7 décembre à l'issue du sommet franco-africain consacré à la paix et la sécurité en Afrique.

- **3 décembre** : une attaque fait au moins douze morts et une trentaine de blessés à Boali, ville située à une centaine de km au nord-ouest de Bangui, annonce la mission des Nations Unies.

- **5 décembre** : des affrontements font une vingtaine de morts et plusieurs dizaines de blessés à Bangui à quelques heures d'un vote à l'Onu censé autoriser la France à intervenir en soutien de la **Misca** pour y rétablir l'ordre.

Les ex-rebelles de la **Séléka** affirment être tombés sous le feu des milices « **anti-balaka** » et de combattants restés fidèles à **François Bozizé**.

Quelque 250 soldats français se sont déployés dans les rues de Bangui pour assurer la sécurité de nos ressortissants et de points névralgiques.

Résolution du Conseil de sécurité donnant un **mandat de six mois** à la France et à la **Misca** pour rétablir la sécurité dans le pays. Déclenchement de l'opération **Sangaris**.

LES ACTEURS

Il est assez difficile d'y voir clair entre les différents acteurs de la crise centrafricaine.

Voici, réunis à l'attention de nos lecteurs, sous la forme d'un glossaire, quelques éléments qui devraient leur permettre de mieux appréhender les très nombreux protagonistes d'un conflit des plus complexes.

Anti-Balaka

Coupables désignés du massacre perpétré dans la nuit du 2 au 3 décembre 2013, les « **anti-balaka** » (anti-machettes) sont des membres de milices d'autodéfense paysannes, qui ont émergé depuis septembre dans le nord-ouest du pays, en réaction aux exactions sans fin perpétrées depuis mars dernier par des hommes armés issus des rangs de la coalition rebelle **Séléka** – depuis dissoute – qui avait fait tomber le président **Bozizé**. Les milices **anti-balaka** sont formées de paysans chrétiens, et s'en prennent aux populations musulmanes, assimilées aux rebelles ex-« **Séléka** ».



François Bozizé

François Bozizé parvient à prendre le pouvoir le 15 mars 2003 par un coup d'État. Président durant une décennie, marquée par de nombreux affrontements entre l'armée centrafricaine et plusieurs groupes rebelles, il est finalement renversé en mars 2013 par l'un d'entre eux, la coalition **Séléka**.



Séléka

Fin 2012, une multitude de mouvements de rébellion du Nord se sont unis pour former la **Séléka** – « alliance » en **sango**, afin de reconquérir le pays. La **Séléka** signe un accord de paix

en janvier 2013 avec le gouvernement... avant de renverser le président **Bozizé** deux mois plus tard. Son chef, **Michel Djotodia**, prend les rênes du pays. Cependant, très rapidement, les membres de cette coalition extrêmement hétérogène, composée de mercenaires étrangers, de brigands et de coupeurs de route, s'adonnent à nombre de pillages et d'exactions contre des civils, notamment chrétiens. En septembre dernier, la coalition est dissoute mais il est trop tard : des milices villageoises, les fameuses « **anti-balaka** », ont d'ores et déjà pris les armes pour se venger.



CPJP

La **Convention des patriotes pour la justice et la paix** est un groupe rebelle né dans le nord musulman de la Centrafrique en octobre 2008, en opposition au président Bozizé. Avec un autre groupe né trois ans plus tôt, l'**Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UDFR)**, ils ont signé un accord de paix avec le gouvernement en 2011, après la réélection de Bozizé. Mais certaines factions de ces deux groupes rebelles, estimant que le président n'avait pas respecté les termes de cet accord en termes de

partage des pouvoirs, ont créé la fameuse coalition « **Séléka** » et pris les armes en janvier 2013 pour reconquérir le pays, et faire tomber le chef d'État.



CPSK

La **Convention patriotique du salut du kodro** est une autre composante de l'ancienne coalition **Séléka**.

Michel Djotodia



Leader de l'**Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UDFR)**, puis de la coalition **Séléka**, **Michel Djotodia** est nommé par le pré-

sident **Bozizé** vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale en février 2013, dans un gouvernement d'union nationale. Mais deux mois plus tard, c'est bien lui qui renverse **Bozizé** à Bangui, avant de s'autoproclamer président. Seul candidat, il est ensuite élu par le **CNT** à la présidence de la République pour dix-huit mois, et promet de conduire le pays vers des élections libres et démocratiques ainsi qu'une nouvelle constitution. Il s'engage également à ne pas révoquer le Premier ministre Nicolas Tiangaye, issu de l'opposition à l'ancien président.

Conseil national de transition (CNT)

Dans la foulée de la chute de **Bozizé**, ce **Conseil** est mis en place, à la demande des chefs d'État d'Afrique centrale réunis à N'Djamena en avril 2013. Composé à la fois de membres de la **Séléka**, de l'ancienne opposition au président déchu, de partisans de l'ancien régime, ainsi que d'anciens rebelles et personnalités de la société civile, ce Conseil de 105 membres a sans surprise élu le chef de la coalition rebelle **Michel Djotodia**, à la présidence de la République.

Armée de résistance du Seigneur (LRA)

Des vétérans de ce groupe rebelle ougandais figurent parmi les terroristes et criminels qui pulluleraient depuis plusieurs mois en République centrafricaine, où le chaos ambiant a créé un appel d'air pour de nombreux groupes armés : on évoque également la présence d'islamistes chassés du nord du Mali, des combattants de **Boko Haram** fuyant le Nigeria et des mercenaires tchadiens.



Misca

La **Mission internationale de soutien en Centrafrique** est la nouvelle force militaire de l'Union africaine déployée actuellement en Centrafrique, pour prendre le relais de la **Fomac**⁽¹⁾, et de nombreuses forces multinationales et

(1) La **Force multinationale de l'Afrique centrale (Fomac)** est une force armée multinationale africaine, liée à la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC). Elle est notamment composée de soldats de l'armée de la République du Congo, du Tchad, du Gabon, du Cameroun, de la Guinée équatoriale et de l'Angola.



régionales qui se sont succédé sur le territoire depuis plus de dix ans (*Misad, Minurca, Micopax...*). Cette

force de maintien de

la paix n'a pas réussi à empêcher le massacre de près de 400 personnes en trois jours, les 5, 6 et 7 décembre derniers.

Aujourd'hui, ses effectifs sont de l'ordre de 2 500 militaires et devraient atteindre 6 000 hommes dans les prochains mois (en février ?). Ils proviennent du Gabon, du Cameroun, du Burundi et du Tchad.

France

Lors de première offensive militaire de **Séléka** en décembre 2012, François Bozizé appelle à l'aide la France dont elle fut l'ancienne colonie jusqu'en 1960. La France refuse d'abord de s'engager. Elle considère que le conflit est interne à la Centrafrique et qu'elle ne doit pas intervenir sauf pour protéger les ressortissants français et

assurer la sécurité de Bangui et le contrôle de l'aéroport, poumon économique du pays.

Alors que la France dispose déjà de troupes à Bangui, 150 soldats sont malgré tout déployés à Libreville, par précaution, dans le seul but de protéger nos ressortissants. Neuf mois après la chute de **Bozizé**, et alors que le pays est dans une situation pré-génocidaire, la France, qui dispose de la seule armée occidentale a pouvoir intervenir dans l'urgence, obtient le feu vert de l'Onu pour intervenir militairement dans le conflit, en appui de la force internationale de la **Misca**.

L'armée française a baptisé son opération « **San-garis** », nom d'un petit papillon rouge².

(2) Pour les entomologistes du monde entier, la Centrafrique est en effet le paradis des papillons où, en saison, il suffit d'emprunter une piste forestière à la sortie de Bangui pour croiser des nuages de millions de ces insectes..



Ukraine - Russie, racines historiques

Par Thomas FLICHY DE LA NEUVEILLE, Professeur à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr et Olivier CHANTRIAUX, membres de SYNOPSIS

Les violences qui ont marqué la vie intérieure de l'Ukraine au cours des dernières semaines ont fait l'objet d'une couverture médiatique très étendue révélant, par là-même, l'ampleur des enjeux internationaux dans cette partie du monde. Au-delà des jeux complexes d'opposition interne, l'Ukraine occupe, en effet, une position de carrefour entre deux ensembles géopolitiques différents. Ainsi, les oppositions du centre de Kiev révèlent-elles la persistance profonde d'antagonismes historiques enracinés dans les mentalités, ainsi que le poids des inté-

rêts stratégiques localisés dans une région de transition hautement stratégique aux yeux des puissances. Après tout, les événements qui se rejouent devant nos yeux, sont-ils autre chose que la répétition de la campagne de Crimée (1853-1856), qui vit s'opposer les intérêts navals britanniques et turcs, soutenus par l'Empire de Napoléon III, à la poussée russe vers les mers chaudes ? Certes, les circonstances ont changé, mais on ne peut qu'être frappé par la très grande continuité de la politique russe dans cette partie du monde. Cette crise ne se limite

pas à une opposition géopolitique : elle prend aussi une dimension symbolique et affective très forte. Pour plus d'un grand-russien, les velléités d'affranchissement manifestées par les petits-russiens d'Ukraine, dans le récent mouvement de Kiev, en créant un courant de contestation centrifuge aux yeux de Moscou, contribueraient à donner à un Occident perçu comme lointain et peu compréhensible le centre mythique de la civilisation russe, celui-là même qui a irrigué la Moscovie, avant sa translation vers le nord en raison de l'invasion mongole. Il est parfois difficile de faire fi des permanences historiques et de la pesanteur des représentations.

En effet, quelque diverse et morcelée qu'elle soit, l'on ne peut nier que l'Ukraine, appelée parfois encore Petite-Russie, participe, à sa manière, de l'identité russe. Historiquement, l'Ukraine, trop souvent méprisée par Pétersbourg, puis par Moscou, a beaucoup contribué à la cohésion et à la prospérité de l'Empire russe. Mais cet espace de transition a aussi toujours été un espace d'oppositions et de divisions, manifestant, en son sein même, l'hétérogénéité constitutive de la zone d'influence russe. Il n'est

que de rappeler le destin, douloureux depuis tant de siècles, des Uniates de l'Eglise grecque-catholique d'Ukraine, demeurée fidèle au Pontife romain depuis l'Union de Brest de 1595, et de se remémorer les persécutions qui lui ont été infligées, au XXe siècle, par le pouvoir communiste, qui, avec le soutien du patriarcat orthodoxe de Moscou, avait programmé sa liquidation. Il n'est que de se replonger, d'une autre manière, dans l'atmosphère d'inquiétude obsidionale de La Garde Blanche de Boulgakov, où les membres de la famille Tourbine, reclus dans leur logis de Kiev, sentent basculer le destin de leur Petite-Russie, entre le reflux des troupes de l'hetman Skoropadsky et l'afflux des nationalistes de Petlioura. Il n'est que de songer enfin, à l'esprit d'indépendance qui anima jusqu'en 1921, dans une opposition ferme aux Rouges puis aux Blancs, la révolte des Cosaques de Makhno, qualifiée de Makhnovchtchina. Plus près de nous encore, la déportation des Tatars de Crimée, accablés par le pouvoir communiste, devait illustrer tragiquement l'ambivalence du rapport qu'entretient Moscou avec cet espace et les populations qui l'habitent.



Les dépenses militaires mondiales repartent à la hausse en 2014

Sur *THATRUM-BELLI*



Les dépenses militaires mondiales vont repartir à la hausse en 2014, pour la première fois depuis cinq ans, tirées par la Russie, l'Asie et le Moyen-Orient, selon une étude publiée mardi.

Les consultants du groupe IHS prévoient que les budgets militaires dans le monde attendront 1 538 000 milliards de dollars cette année, une faible progression de 0,6 % sur un an, mais la première depuis 2009.

« La Russie, l'Asie et le Moyen-Orient seront le moteur de la croissance attendue cette année et de la reprise prévue à partir de 2016 », écrit Paul Burton, directeur chez IHS Janes's pour l'aéronautique, la défense et la sécurité.

La Russie veut augmenter ses dépenses militaires de 44 % sur les trois prochaines années. Le plan adopté par le parlement a déjà doté la Russie du troisième plus gros budget de défense en 2013, avec 68 milliards de dollars, devant le Royaume-Uni et le Japon.

Augmentation continue en Asie

Le budget militaire chinois était de 139 milliards de dollars en 2013, d'après IHS, le deuxième en importance derrière les Etats-Unis. D'après les projections des consultants, en 2015 la Chine dépensera plus pour sa défense que le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne ensemble.

L'Asie est d'ailleurs la seule région à avoir augmenté continuellement ses dépenses militaires depuis la crise de 2009. La région Asie-Pacifique sans la Chine dépassera l'Europe occidentale en 2015, avec des augmentations notables attendues en Australie, en Inde, et en Corée du sud, prévoit l'étude.

« Au Moyen-Orient, les dépenses militaires ont accéléré rapidement depuis 2011...

Oman et l'Arabie saoudite en particulier ont connu une croissance supérieure à 30 % entre 2011 et 2013 », relève le rapport. L'Arabie saoudite, en neuvième position en 2013, doit dépasser l'Allemagne cette année pour se hisser à la huitième place en 2014.

La baisse des dépenses militaires américains devrait s'accélérer, de 664 milliards USD en 2012, elles sont passées à 582 milliards en 2013 et sont prévues à 575 milliards en 2014 et 535 milliards en 2015.

La France maintient sa sixième position dans le classement, réalisé par IHS Jane's en examinant les budgets de 77 pays représentant 97% des dépenses mondiales. Mais IHS voit ses dépenses militaires décroître de 53 milliards de dollars en 2013 à 52,6 milliards en 2014 et 52 milliards en 2015.



Deux ans pour un LOUVOIS qui fonctionne : un défi ambitieux

« Une femme peut faire un enfant en neuf mois, mais neuf femmes n'en feront pas un en un mois... » (proverbe chinois)

Par les généraux (2S) VALERY et CAHUET

Dans son éditorial de la revue Armée d'Aujourd'hui n° 385, le Ministre de la défense expose en détail le plan élaboré pour redresser la situation du logiciel de solde des armées. Il y distingue désormais deux chaînes de responsabilité, le DRH MD (Directeur des ressources humaines du ministère de la défense) d'une part et le DC SCA (Directeur du service du commissariat des armées) d'autre part. En effet, si la gestion du personnel est la base du calcul des soldes, cette gestion est non seulement bien spécifique à chaque armée et service, mais en outre, pour tout militaire (même de réserve), les événements relatifs à la solde sont beaucoup plus nombreux que les actes de gestion, compte tenu du système d'avancement, des mutations, des opérations et manœuvres, des formations, des indemnités, etc.



Il faudra donc fournir au service chargé de la solde (SCA) un calculateur robuste, aujourd'hui appelé « source solde », doté d'une ergonomie permettant son adaptabilité aux changements d'organisation et aux situations individuelles, qui soit aussi réactif et juste, même s'il sera bien utile d'en simplifier les procédures.

C'est bien le moins que l'on peut exiger pour des hommes et des femmes qui consacrent leur vie au service de la Nation.

Vers la résolution des problèmes techniques :

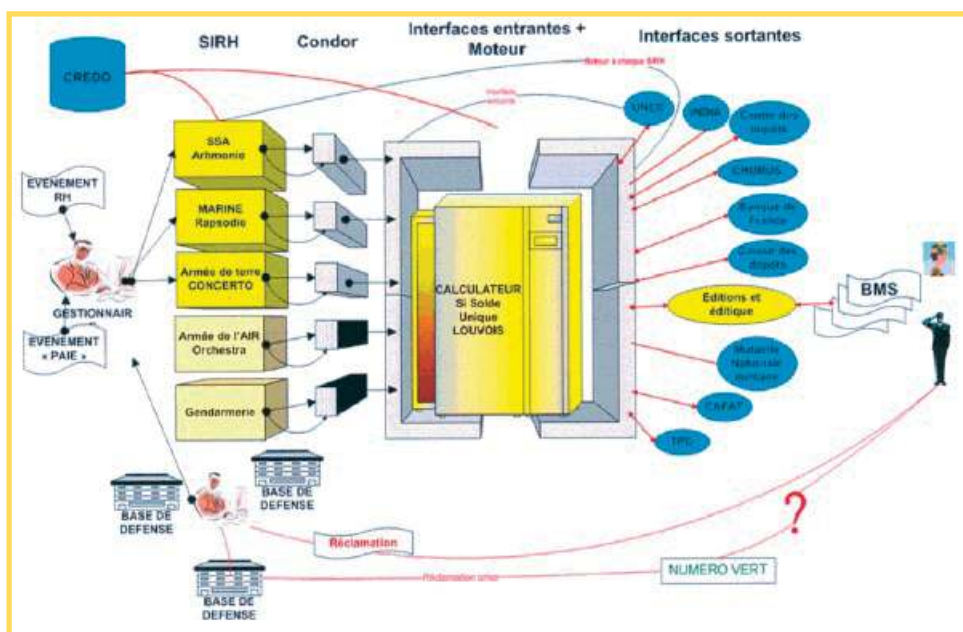
Pour le Ministre de la défense, le cahier des charges est simple : fournir un logiciel capable de payer les militaires de manière fiable, pendant une année, en parallèle à un système de référence (LOUVOIS sous surveillance), puis, après dialogue compétitif, développer, déployer et maintenir le système. La méthode de travail est développée dans le n° 386 de la même revue Armée d'Aujourd'hui.

Continuité de service :

Tout d'abord, consolider l'existant. Il faut identifier et réparer en temps réel les dégâts causés par LOUVOIS : centres d'appel renforcés, assistance fiscale et bancaire, réparations au fil de l'eau des erreurs toujours générées par le système jusqu'à remplacement final. Un appel à des réservistes de haut niveau a même été décidé.

Pilotage :

La DGA, qui est le spécialiste du ministère de la défense pour la conduite des programmes d'armement, a développé une méthodologie énoncée dans l'instruction ministérielle 1514. C'est cette instruction que respectent tous les directeurs de d'armement. Le leadership du programme est co-assuré par un ingénieur de programme (DGA) et un officier de programme fourni par l'organisme demandeur (dans le cas du successeur de LOUVOIS, la DRH MD). Dans les faits, l'ingénieur de programme gère les budgets et l'officier de programme les spécifications fonctionnelles vis-à-vis du titulaire du marché, le budget étant souvent décisionnel par rapport aux exigences fonctionnelles. Cette équipe de programme devrait disposer des trois paramètres liés au développement d'un produit : qualité, prix, délai. Quelle sera sa liberté sur chacun d'entre eux ?



Si la vision politique est claire, le code des marchés publics a cependant ses rigidités. La procédure retenue est accélérée : publication le 1^{er} février, présélection le 10 mars, dialogue compétitif : 1 an, déploiement 1 an.

Cahier des charges :

Il a donc été urgent d'établir un cahier des charges puis de lancer la consultation sans avantager STERIA (titulaire de LOUVOIS), pour sélectionner les candidats avec lesquels sera conduit le dialogue compétitif d'où émergera le titulaire du meilleur produit au meilleur coût. La phase de mise au point impliquera la participation active des opérateurs.

Le cahier des charges d'un système d'informations, qui plus est traitant de problématiques ressources humaines, n'a rien de commun avec celui d'un système d'armes. En effet, les fonctionnalités attendues doivent être détaillées pour évaluer leur coût de développement, de même que l'architecture technique (logiciels de base, SGBD, réseaux, systèmes d'exploitation, interfaces, ...) et fonctionnelle (fonctions par poste de travail, paramétrage organisationnel et professionnel, contrôles, sécurité, etc.).

Préparation des procédures de tests « grandeur nature », de reprise des données et de formation des opérateurs.

L'administration se donne une année pour à la fois simplifier les règles de gestion et de solde, et

préparer les jeux de tests qui pourront d'ailleurs être conduits au fil de l'eau afin de gagner du temps.

Un système d'information, même totalement débuggé, ne fonctionnera correctement que si les données qu'il traite sont exactes. Reprendre les données de LOUVOIS peut s'avérer dangereux si un processus de validation solide n'est pas organisé, probablement avec les intéressés. De même, la participation des opérateurs aux spécifications et aux tests sera garante de son appropriation.

Transformer un échec en « success story »

Il s'agit d'un nouveau projet présentant un niveau de risques technique, social et financier particulièrement élevé pour lequel il était indispensable de mettre en place une structure forte, dotée d'un responsable bien identifié et disposant de toute l'autorité nécessaire pour en assurer le pilotage tant budgétaire que technique et fonctionnel (donc réglementaire) afin d'en maximiser les chances de réussite.

Il subsiste en effet deux risques majeurs :

1. Deux ans pour réaliser le projet est un délai très optimiste.
2. Une relative faiblesse de la maîtrise d'ouvrage, qui fragilise l'assurance de tenue des délais, du coût et de la qualité.

Le succès du plan du Ministre dépendra pour beaucoup de la personnalité qui sera désignée

comme responsable d'ensemble du projet, ayant autorité sur les deux chaînes techniques et habilitée à assurer leur coordination et à prononcer les arbitrages nécessaires. *Par exemple, selon quels critères et par qui la décision de déploiement sera-t-elle prise ?*

On peut noter que les changements d'organisation ont été l'une des principales causes des difficultés rencontrées par LOUVOIS. Aujourd'hui, alors que l'organisation de la solde est en voie de stabilisation sous l'autorité du Directeur central du service du commissariat des armées, il serait risqué de lui apporter de nouvelles modifications importantes sans une analyse approfondie.

Nous souhaitons donc bon courage à l'ingénieure générale de l'armement Caroline GERVAIS et à son équipe pour la mission périlleuse que le Délégué général pour l'armement lui a obtenue auprès du Ministre de la défense. C'est un défi majeur qui est posé à l'administration militaire, dépassant largement la direction de projet et l'industriel qui sera retenu. Compte tenu de l'investissement personnel demandé aux responsables de la gestion de cette crise d'une ampleur inhabituelle qui touche l'ensemble du ministère, il serait bien normal qu'ils soient encore à leur poste quand l'heure des résultats arrivera, pour en assumer les risques et cueillir les lauriers.



Le problème majeur restant à résoudre :

Les décisions prises par le Ministre ouvrent la perspective d'un règlement définitif du problème LOUVOIS, vraisemblablement à l'horizon 2016, mais la poursuite de cet objectif doit s'accompagner d'une analyse approfondie des causes de cet incroyable dysfonctionnement et de leurs conséquences sur l'ensemble des décisions d'organisation prises récemment au sein du ministère.

En effet, l'affaire LOUVOIS ne peut être considérée comme un épiphénomène, un simple accident de parcours. Elle révèle en fait un mal plus

profond qu'il serait irresponsable d'ignorer et qui est mis en lumière par différents indices. Le Ministre considère LOUVOIS comme un « désastre humain » et « une catastrophe budgétaire » et il en impute l'origine à une conjonction de « confusion, précipitation et aveuglement » dont l'effet ne s'est sans doute pas limité au seul problème LOUVOIS. Par ailleurs, le Ministre indique que, pour résoudre le problème LOUVOIS, il a « adopté une règle éprouvée dans nos armées : un chef, une mission, des moyens », ce qui laisse entendre que cette règle n'avait pas été appliquée précédemment comme elle aurait dû l'être. Ajoutons qu'il semble admis que la responsabilité du désastre « serait collective ». *Peut-on accepter que la notion de « responsabilité collective » acquière droit de cité au sein du ministère de la défense, avec tous les prolongements que l'on peut en craindre ?* Enfin, lors de l'audition du Secrétaire général pour l'administration du ministère par la Commission de la défense de l'Assemblée nationale sur l'affaire LOUVOIS (1), la Présidente de la Commission a eu vis-à-vis de l'intervenant une réaction révélatrice : « ... On a l'impression que la révision générale des politiques publiques (RGPP) a été faite un peu de l'aveuglette et n'importe comment ».

À l'évidence, un réexamen en profondeur de l'ensemble des décisions prises en application de la RGPP et du dernier Livre blanc s'impose. Fondé sur la priorité à accorder à la finalité des armées, il permettra de corriger les erreurs et lacunes éventuelles et notamment de rétablir l'unité de commandement mise à mal par l'introduction de responsabilités croisées et donc diluées, alors que cette *unité de commandement conditionne l'efficacité des armées dans leurs engagements* face à l'éventail des menaces et risques jugés envisageables à court, moyen et long termes. Un tel audit, qui exige hauteur de vue et objectivité, est difficilement envisageable en interne. Il serait hautement souhaitable qu'il soit initié et piloté par la Commission de la défense de l'Assemblée nationale.



(1) Audition du 10 avril 2013.

Etre patriote un siècle après « Ceux de 1914 »

Par le Colonel François CHAUVANCY (s'exprime en son nom)

Blog : <http://chauvancy.blog.lemonde.fr/>

Liberté et défense de la Patrie, Egalité de tous dans la souffrance, Fraternité que tous les combattants connaissent et bien éloignée de la fraternité souvent de façade d'aujourd'hui, Sacrifice, Courage, Exemplarité, Honneur sont les valeurs à promouvoir encore et dont nous avons encore plus besoin aujourd'hui. Les hommes pour les incarner aussi. La 21^e promotion de l'Ecole de guerre composée de 298 stagiaires français et internationaux a reçu le 22 janvier 2014 le nom de « Ceux de Quatorze » en reconnaissance de ces valeurs et des hommes qui les ont incarnées bien au-delà de ce que nous pourrions imaginer ou vivre aujourd'hui.

Dépassant la simple mise en avant d'une victoire, de la glorification sans profondeur des combats, ce sont les hommes que cette promotion d'officiers supérieurs de 73 Etats a souhaité mettre en avant. Ce nom de « Ceux de Quatorze » a une vocation d'universalité, associant tous les combattants du « seconde classe » au généralissime, toutes nations confondues. Il est celui du souvenir du sacrifice, et au-delà, de la réflexion indispensable qui doit concerner non seulement les militaires mais tout citoyen, du « pourquoi » de ce sacrifice. Cependant, la place du militaire dans la victoire ne doit pas être oubliée ou minorée dans les commémorations et surtout pas dans la mémoire de chaque citoyen !

Le choix de ce nom de promotion par les officiers stagiaires est donc opportun. Il permet d'évoquer un certain nombre de réflexions qui secouent notre société. C'est en effet cette réécriture possible, sinon cette incompréhension contemporaine du sens du devoir de ces millions d'hommes qui ne sont pas allés « à la guerre » par plaisir. D'aucuns pourraient aussi faire croire que c'était par la contrainte.

Oui, sans doute, mais par la contrainte sociale dans l'intérêt d'un pays agressé. Le citoyen doit défendre son pays y compris par une arme. Oui, sans doute, mais par la contrainte individuelle issue de l'instruction publique de la III^e République qui rappelait sans cesse la perte de l'Alsace-Lorraine conquise par l'Allemagne prussienne en 1871

– et de l'éducation familiale qui rappelait le sens du devoir.

D'aucuns diraient aussi que la population française avait été manipulée pour accepter la guerre, que la jeunesse n'avait pas voulu la faire, que la désertion existait, qu'il y a eu même des fusillés pour l'exemple, acte aujourd'hui jugé inacceptable. Oui, sans doute. Il y a eu des déserteurs comme dans toutes les guerres. Cependant, en août 1914, l'état-major de l'armée française escomptait 13 % de réfractaires : il n'y en eut que 1,5 %. Oui, il y a eu des fusillés pour l'exemple durant la Première Guerre mondiale, soit 740 fusillés pour l'exemple en comptant les civils (Nicolas Offenstadt interviewé sur



Maurice Genevoix

Mediapart le 25 janvier 2014). A comparer aux 1,3 million de morts français de cette guerre, quelle importance faut-il donner aux uns et aux autres ?

N'effacerait-on aujourd'hui l'Histoire qui a eu lieu au profit d'une certaine forme d'idéologie ou en raison d'une part d'ignorance ? Comprendre la Grande guerre, ses causes, ses sacrifices, ses morts, ses conséquences sur la France, sa place dans le monde « d'après » mérite d'être enseignée à l'école en profondeur plutôt que d'autres thèmes plus idéologiques, plus axés sur les droits qui, certes à aborder mais à une juste place, brouillent l'image de la France, de son passé, de son présent donc. Le sens du devoir de « ceux de Quatorze » doit être enseigné car il a été exemplaire.

Avec notre état d'esprit actuel, aurions-nous été capables de monter à l'assaut des tranchées ennemies au nom du devoir, l'officier devant, les soldats le suivant, sachant que peu d'entre eux reviendraient ? Qu'aurions-nous fait avec seulement cette conviction personnelle : « c'est mon tour et je ferai du mieux que je peux dans cet enfer » ? Quel sens du devoir et du sacrifice pour défendre son pays et sa population, quel courage ces hommes ont-ils eu !

Reconnaissance pourtant bien oubliée lorsque je constate le peu de public aux cérémonies du 11 novembre. Seule l'action du maire peut obtenir une participation des écoles... si cette commémoration ne tombe pas lors d'un « pont ». Ne devrait-on pas supprimer ce jour « férié » pour en faire une journée officielle de commémoration et du souvenir à laquelle la participation serait obligatoire : écoles, administrations et pourquoi pas les entreprises sous une forme à imaginer ?

Parfois, j'entends aussi le mot de « boucherie » que ce soit sous la plume de quelques journalistes ou de quelques personnes pour qualifier cette Grande guerre, grande non par sa gloire mais par sa longueur et l'exemplarité des sacrifices individuels et collectifs. Qualifier cette guerre de « boucherie » est

une marque de mépris envers les combattants qu'ils aient été français, allemands ou d'une autre nationalité.

La guerre n'a jamais été fraîche et joyeuse, elle n'a et sera jamais « propre ». Il y aura toujours du sang et des larmes, des morts, des blessés, des mutilés, des familles endeuillées. Reconnaître le sens du devoir, le sens du sacrifice, le sens de l'engagement me paraît à la fois juste et honnête. Nos contemporains sans doute affaiblis par des dizaines d'années de paix peuvent juger aujourd'hui mais cela me paraît une position bien confortable.

Quant au devoir de mémoire, doit-il s'affranchir d'une histoire officielle nationale qui donne du sens, qui mobilise et contribue à la cohésion de la Nation ? Cela ne signifie pas occulter une partie de cette histoire mais de faire le choix des faits qui la construisent et la font avancer avec force et vigueur. Une vision commune doit être construite et partagée, sinon imposée. Les polémiques historiques, souvent le fait de groupes minoritaires et contestataires que nous subissons depuis plusieurs années, doivent être combattues.

Enfin, une question finalement apparaît : être patriote a-t-il encore un sens aujourd'hui alors que l'on fait appel souvent au patriotisme économique depuis quelques mois, sans doute mieux accepté ? Je reprendrai volontiers ce discours de François Hollande, candidat, le 29 avril 2012 : « *Le patriotisme c'est servir une cause qui est plus grande que nous, c'est ce qui nous permet de nous dépasser nous-mêmes, de dépasser nos frontières* ». N'est-ce pas ce que cette guerre de 1914-1918 nous apprend peut-être, nous rappelle sûrement ?



Réaction à la lecture d'un article du Bulletin N° 456 de janvier 2014

L'article du général THOMANN paru dans le bulletin de janvier dernier a suscité un certain émoi parmi nos camarades du corps du contrôle.

L'ANOCR estime qu'il est de son devoir d'interpeller les pouvoirs publics sur les graves problèmes de défense par des articles et des voix parfois dérangeants. Tel était notamment l'objectif poursuivi en reproduisant cet article paru dans la Revue Parlementaire, sans volonté de heurter les sensibilités diverses au sein de notre association amicale.

Le Contrôleur Général (2S) Guy ROUSSEAU nous a fait part de ses réactions. Nous publions sa lettre bien volontiers car elle illustre le sentiment de plusieurs membres du contrôle, adhérents de l'ANOCR, à la lecture de cet article.

Saint-Germain-en-Laye, le 21 janvier 2014

à Monsieur le Vice-Amiral Michel Olhagaray
Président de l'Association Nationale
des Officiers de Carrière en Retraite (ANOCR)
BP 471 75327 Paris Cedex 07

Amiral,

Membre de l'ANOCR et abonné à son bulletin trimestriel, je relève dans la rubrique « libres propos » du numéro n° 456 de janvier 2014 un long article du Général de corps d'armée (2S) J.C. Thomann ayant pour intitulé : « Le rapport de confiance entre autorités civiles et militaires est en train de se rompre définitivement » ; imprimé au revers des deux couvertures et paru dans la Revue Parlementaire n° 954 d'octobre 2013, cet article contient des informations inexactes que je ne veux pas laisser passer.

Je précise que je m'exprime sur ce dossier de façon strictement personnelle, ma prise de position n'engageant, bien entendu, que moi-même. Du cadre de réserve, j'ai en effet quitté le service actif depuis maintenant 22 ans après avoir exercé au sein du Contrôle général des armées, avant mon passage en deuxième section, les fonctions de « Chargé du département de contrôle des forces (Terre, Marine, Air et Gendarmerie) ». En particulier j'ai été à l'origine de la réforme « Armées 2000 » visant à rendre aux responsables des forces opérationnelles la primauté retenue à l'époque par les autorités territoriales.

Le Général Thomann écrit, et je cite :

« A la tête du dispositif, se pose aussi désormais une autre question d'importance capitale, celle de la gouvernance du ministère de la Défense. Habillée par "la nécessité pour le politique de reprendre la main" et "le recentrage des militaires sur leur cœur de métier", elle se traduit par le dépouillement de l'Etat-Major des Armées de nombre de ses attributions au profit de directeurs civils et de contrôleurs généraux des armées'....

Cette entreprise ne peut laisser indifférent, car outre le fait qu'elle est ressentie comme une marque de défiance vis-à-vis de la haute hiérarchie militaire et l'expression d'un certain anti-militarisme masqué, elle génère plus que des doutes sur l'aptitude culturelle de fonctionnaires civils ou assimilés à comprendre ou maîtriser les spécificités de la gestion des personnels militaires et de l'administration et du soutien de nos forces. S'agit-il in fine de "civiliser" le soldat, ce serviteur qui dérange ? »

En faisant, volontairement ou non² mais de manière ambiguë, l'amalgame entre les membres du Contrôle (« les contrôleurs généraux des armées ») et le personnel civil (fonctionnaires civils « et assimilés ») et en mettant ainsi en doute, de façon détournée, « l'aptitude culturelle » des membres du Contrôle à comprendre et à maîtriser les spécificités militaires, le Général Thomann exprime une contrevérité flagrante et blessante. Par son statut le corps du Contrôle général des armées est un corps militaire ; et les jeunes contrôleurs accédant au Corps sur concours, ont dans leur quasi-totalité³ effectué auparavant 15 à 25 années de service comme officiers d'active dans les formations des trois armées ou de la gendarmerie (pour ma part, 22 ans dans l'armée de terre). Une méconnaissance aussi profonde de la formation et des conditions du recrutement des membres du Contrôle ne manque pas d'affaiblir la rigueur de la démonstration du Général Thomann ; je le regrette d'autant plus que je partage plusieurs de ses idées, notamment sur le droit des militaires à participer pleinement, selon ses propres termes, à toutes les fonctionnalités qui concourent à la défense⁴.

En vous demandant de bien vouloir faire paraître dans son intégralité cette lettre dans le prochain bulletin de l'ANOCR en réponse à celle du Général Thomann et en vous en remerciant à l'avance, je vous prie de bien vouloir agréer, Amiral, l'assurance de ma haute considération.



Contrôleur Général des Armées (2- section) Guy Rousseau
Saint-Cyrien de la « Promotion du Garigliano » (1949-1951)

Diplômé de l'Ecole d'état-major

Commandeur de la Légion d'Honneur

Croix de guerre T.O.E. (Tonkin 1953-1955 au RICM)

Croix de la Valeur Militaire (Algérie 1956-1957 au BM/RCCC
et 1960-1961 au RICM)

– 9 place Royale 78100 Saint-Germain-en-Laye

– Copie à Monsieur le Rédacteur en Chef de la « Revue Parlementaire »

(1) Je ne retiens pas l'évocation des propos d'un ministre de la défense datant de 25 ans (d'autres opinions contraires ont été exprimées au gré des ministres), évocation au caractère polémique qui ne me paraît pas devoir rentrer dans le corps de la démonstration du Général Thomann.

(2) Il y a quelques mois, une haute autorité militaire exprimait déjà, mais de façon plus nuancée, un point de vue analogue dans la rubrique « Débats/Opinions » du journal *Le Figaro*.

(3) A l'exception de quelques membres issus de l'ENA et reçus au concours, qui ont eux aussi servi pendant plusieurs années au sein de la Défense.

(4) Ce qui est déjà le cas, tant dans le domaine de la gestion du personnel militaire que dans ceux de l'administration et du soutien des forces.

CENTENAIRE 14-18 : Exposition été 1914, les derniers jours de l'ancien monde

Présenté par Stéphane GAUDIN de THEATRUM BELLI
(<http://theatrum-belli.org>)

Pour commémorer la Première Guerre mondiale, le ministère de la Défense et la Bibliothèque nationale de France ont choisi une approche originale en se concentrant sur le déclenchement du conflit.

Pourquoi, comment l'Europe s'embrase-t-elle en quelques semaines après l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche ? Se penchant sur l'enchaînement des décisions qui aboutissent à la déclaration de guerre, l'exposition dresse le portrait de l'Europe de 1914 et met en lumière les origines d'un conflit inédit dans l'histoire de l'humanité, tant par le nombre effroyable de victimes - environ 10 millions de morts et 21 millions de blessés - que par les bouleversements qu'il a entraînés dans le monde entier.



28 juin 1914 : l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche est assassiné à Sarajevo par un nationaliste

serbe de Bosnie. Encore un assassinat politique comme l'Europe en a tant connu les années précédentes, particulièrement aux confins de l'Autriche-Hongrie. Un simple coup de tonnerre dans un ciel clair... Ce fait divers tragique n'empêche pas l'été de suivre son cours habituel. Les paysans travaillent dans les champs, les ouvriers à l'usine. Les enfants attendent avec impatience la fin de l'année scolaire. Quelques rares privilégiés s'offrent des vacances à Deauville ou sur la Riviera.

Le 23 juillet pourtant, l'Autriche adresse un ultimatum à la Serbie. Les hommes politiques, les diplomates et les opinions publiques ne sont guère inquiets : c'est une crise régionale, qui doit se régler comme les nombreuses tensions précédentes par une conférence de paix. À Paris, les journaux s'intéressent davantage à l'affaire Caillaux. Le Kaiser participe à des régates en mer. Cependant, certains esprits clairvoyants s'alarment : Jean Jaurès parle « d'oscillation au bord de l'abîme ». Les nouvelles s'enchaînent, de plus en plus inquiétantes...



Le 30 juillet, une semaine plus tard, la Russie mobilise. La machine de la guerre s'ébranle, il ne sera plus possible de l'arrêter. Le jeu des alliances entraîne l'Europe dans une guerre que l'on imagine dure, certes, mais brève... Commence alors « l'ivresse des cris de joie en marchant à l'abattoir » selon les mots de Stefan Zweig, même si la volonté d'en découdre ne caractérise pas toutes les populations, plutôt graves et résignées. Dès le mois d'août, la réalité du conflit apparaît dans sa violence extrême : l'Europe découvre sur son sol la guerre industrielle.

Le parcours de l'exposition s'organise autour de la chronologie resserrée des





événements du 23 juillet au 4 août 1914 et l'enchaînement des décisions diplomatiques, politiques et militaires qui conduisent à la conflagration générale.

Sept séquences thématiques approfondissent la chronologie, permettant au public de mieux comprendre le fonctionnement des sociétés et les mentalités des hommes et des femmes à la veille du conflit. L'exposition commence par une vue d'ensemble des états et de leurs principaux dirigeants politiques. L'Europe vient de connaître une longue période de paix, qui a permis un essor économique sans précédent, une première mondialisation. Jeux Olympiques, Prix Nobel et Expositions universelles forment autant de symboles du cosmopolitisme culturel des années 1900. Toutefois, des tensions persistantes aussi bien en Europe (Alsace-Lorraine, Balkans...) que dans les colonies (crises marocaines...) montrent la fragilité de l'équilibre diplomatique.

Parmi les intellectuels, les partisans de la paix, socialistes, chrétiens ou juristes, s'op-

posent aux nationalistes exacerbés, aux partisans de la guerre régénératrice. La question ne se pose pas aussi nettement dans les populations : les militaires sont très présents dans la vie de tous les jours, et la conscription est une obligation.

Le soldat est une figure populaire et appréciée. Dans leurs bureaux, les états-majors se préparent, au cas où une guerre se présenterait : il faut être prêt, en termes de stratégie bien sûr, mais aussi d'armement, de logistique et de formation des officiers ! Les mobilisations en août 1914 montrent à quel point cette préparation a été efficace.

Une dizaine de figures célèbres, parmi lesquelles Marie Curie, Stefan Zweig ou Albert Einstein, permet d'évoquer les répercussions de la crise dans ses dimensions individuelles : si certains sentent monter les périls, d'autres comme J.R. Tolkien restent très indifférents...

La fin de l'exposition traite du choc et de la surprise que constituent, au front comme à l'arrière, les premiers effets concrets de la guerre : l'Europe sombre d'un coup dans un monde d'une violence inouïe, avec dès le mois d'août des milliers de victimes, civiles comme militaires.

L'ensemble du parcours s'appuie sur des documents - journaux, lettres, livres, archives photographiques, estampes et objets - issus des départements de la BnF mais aussi des collections du ministère de la Défense, co-producteur de l'exposition, ainsi que du Musée de la Grande Guerre de Meaux, de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris et de pièces issues des collections de plus d'une trentaine de prêteurs.

Lieu : Galerie 2 BnF François-Mitterrand.



Ce dossier, **DEVOIRS DE MEMOIRE**, n'est pas exclusivement réservé au Centenaire de la Grande Guerre.

Cette année, le 7 mai, nous nous souviendrons qu'il y a 60 ans c'était la fin de la bataille de Dien Bien Phu qui durait depuis le 20 novembre 1953 et se terminait par arrêt du feu, faute de munitions, selon les consignes reçues de l'état-major français à Hanoï. C'est le début du martyre qu'allaient endurer les 11 721 prisonniers (dont 3 290 seulement reviendront des camps). Cette bataille sonnait la fin de la Guerre d'Indochine où plus de 75 000 de nos hommes laisseront leur vie.

Le colonel (H) Francis DEMAY qui avait 10 ans à l'époque, se souvient.

DIÊN BIÊN PHU, LA BATAILLE DE MON ENFANCE

*Par le Colonel (er) Francis DEMAY
Promotion « Corse & Provence » (64-66)*



Indochine. Pendant cinquante-sept jours, j'ai donc suivi les échos de la bataille en écoutant, dans des conditions de réception difficiles, les informations d'une radio émettant en grandes ondes et que nous réussissions à capter, de l'autre côté de la Forêt noire, vers neuf ou dix heures du soir. C'était un moment intense et privilégié puisque mes cinq autres frères et sœurs étaient, eux, déjà couchés ! Cela me permettait aussi de grappiller quelques cuillerées de café...

L'Indochine, je la connaissais sur le papier et sur la carte depuis le printemps 1950, quand mon père avait rejoint son affectation à Tchépone au Laos, devenue aujourd'hui Zépone. Une carte de tout le sud-est asiatique était accrochée au mur de la salle de séjour, avec un petit drapeau français planté

Je venais juste d'avoir 10 ans quand les premiers obus viets sont tombés sur la cuvette. Nous habitions Sigmaringen puisque mon père (promotion « Victoire »), à son retour d'Indochine, avait été affecté au 2^e bataillon du 1^{er} régiment d'infanterie ; il était inscrit au tour de départ pour un second séjour en



sur la garnison laotienne. Ma lecture préférée était « *La Revue du Sud-Est Asiatique* » et mon héros, après le 30 mai 1951, le lieutenant Bernard de Lattre de Tassigny. Je me suis toujours souvenu de cette belle photo où le général de Lattre décorait son fils ; elle a été reprise dans un numéro du *Casoar*, sans que mention n'en soit faite.

Pendant toute cette période, qui n'était pas malheureuse, je me souviens surtout de l'angoisse de ma mère qui attendait le facteur comme le messie. Le pauvre préposé, comme on dit maintenant, finissait même par modifier sa tournée quand il n'avait pas de courrier « *par avion* » à distribuer sur des périodes dépassant parfois la quinzaine de jours pour cause d'opérations.

Au soir du 7 mai 1954, nous avons écouté les dernières nouvelles, d'ailleurs il n'y en avait plus réellement en provenance du camp retranché que nous savions à l'agonie - les liaisons radio étaient coupées avec Hanoi. Mon père était persuadé que Castries « s'était tiré une balle dans la tête »,

c'était sûrement là son sens de l'honneur. Puis, pour la première fois de ma vie, je l'ai vu pleurer ; je l'ai imité sans délai ni retenue. Je ne comprenais pas que la France, avec son drapeau et la Marseillaise, puisse être défaite.

J'ai commencé à régler mes comptes - affectifs bien sûr - avec cette bataille perdue pendant mon stage d'Application où l'on nous demandait de rédiger un mémoire sur un sujet de notre choix. J'ai donc proposé « *L'Artillerie à Diên Biên Phu* ». Je me souviens d'avoir alors dénoncé ce que l'on appelle une présupposition non vérifiée avant l'engagement par le renseignement : « le Viêt-minh ne disposera pas d'artillerie lourde autour de la cuvette ». Le geste désespéré et responsable du colonel Piroth montre bien que, en artilleur averti, il a immédiatement mesuré, dès les premiers coups de canon du 13 mars 1954 à 17 heures 10, l'ampleur du désastre qui allait en résulter. Par ailleurs, j'avais d'une certaine façon loué l'intelligence des artilleurs adverses tant pour l'emploi



que la mise en œuvre de l'artillerie. Je veux encore croire aujourd'hui que ce sont ces arguments, un peu critiques, qui ne m'ont pas permis d'avoir la note que j'espérais !...

J'avais toujours rêvé de me rendre, un jour, sur les lieux de la bataille. Depuis avril 1997, ce besoin irréprensible a été satisfait. Après un voyage en Chine dans la province du Yunnan, nous avons franchi à pied, bagages à la main, le Fleuve rouge sur le pont de chemin de fer de la ligne Kunming-Hanoi - construite par les Français et reliant la République populaire de Chine à la République démocratique du Vietnam - à Lao Kay. Par la piste, en 4 X 4, nous sommes passés par Cha Pa - véritable village français où nos fidèles Méos sont devenus les esclaves des Vietnamiens -, puis après avoir traversé Lai Chau - carrefour important, abandonné à l'ennemi quelques mois avant la bataille - nous avons enfin rejoint Diên Biên Phu.

En arrivant par le nord, après avoir franchi un dernier col peu élevé, on découvre l'ensemble de la cuvette. Je dois avouer que ma première impression n'a pas été de me sentir piégé ou prisonnier malgré les imposants reliefs qui entourent la bourgade. La partie, sans artillerie lourde ennemie, était sûrement jouable et gagnable. On ne peut jamais réécrire l'histoire, mais je resterai toujours convaincu que nos forces auraient pu immédiatement tenter et réussir une sortie car nous disposions encore de réserves, notamment en unités aéroportées, pour leur tendre la main. Mais le pouvoir politique les a condamnées à rester et à mourir sur place, au motif que le camp retranché constituait le verrou stratégique de la défense du Laos. On connaît, hélas, la suite pour toute la région...



Nous avons quitté Diên Biên Phu pour rejoindre Hanoi par avion : je souhaitais avoir une autre dernière vision du terrain... Un peu lassé aussi de la piste certes « *sauvage et belle* » mais « *garce et cruelle* » !

Le souvenir amer de cette bataille perdue et les récits de ma mère concernant la débâcle et l'exode de 1940 m'ont beaucoup marqué et fondé le sens de mon engagement pour la carrière des armes. Avec la chute du Mur de Berlin, j'ai été renforcé dans ma conviction que notre vieille Europe pouvait devenir notre nouvelle patrie (*) : l'essentiel pour moi était accompli.

C'est pourquoi j'ai choisi, le cœur léger et sans aucun regret, de quitter l'uniforme dans les mois qui ont suivi.

Colonel (er) Francis DEMAY
Promotion « *Corse & Provence* » (64-66)

(*) Dans son dernier ouvrage, intitulé « **Identities et Mémoires** », publié en février 2005, le pape Jean-Paul II a consacré un chapitre entier à *L'Europe-patrie*.



C'est également l'occasion de se souvenir que 10 ans plus tôt, le 6 juin 1944 avait lieu le Débarquement et la bataille de Normandie qui allait nous rendre notre honneur.

Le 70^e anniversaire du Débarquement et de la bataille de Normandie

Sources : www.le70e-normandie.fr

Du 5 juin au 21 août 2014, la Normandie célébrera avec faste et émotion, le 70^e anniversaire du Débarquement et de la bataille de Normandie. Cet anniversaire sera un temps de recueillement et de communion nationale et internationale.

La commémoration du Débarquement du 6 juin 1944 est traditionnellement un événement marquant pour le territoire bas-normand. Il l'est tout spécialement à l'occasion des anniversaires quinquennaux et décennaux dont la résonance internationale est particulièrement marquée.

Parce qu'il sera vraisemblablement le dernier anniversaire décennal en présence des acteurs et des témoins de ces événements, il prendra une dimension particulière ; au moment d'accueillir pour la dernière fois dans le cadre d'un grand anniversaire un nombre encore important de celles et ceux qui sont les dépositaires du « souvenir vivant », l'émotion sera intense.

Cet anniversaire sera aussi un moment privilégié pour la transmission de la mémoire et le partage des valeurs fondamentales pour lesquelles tant de jeunes hommes sont allés jusqu'au sacrifice suprême : la paix, la liberté, la fraternité, la dignité de l'Homme.

Le débarquement du 6 juin est notamment un grand moment de la mémoire anglo-saxonne. C'est pourquoi le 70^e anniversaire comportera aussi un message de remerciement et d'amitié indéfectible adressé par le peuple français aux Britanniques, aux Américains et aux Canadiens.

Nous exprimerons également notre immense gratitude aux Polonais, Néerlandais, Belges, Australiens, Grecs, Luxembourgeois, Norvégiens, Tchèques, Slovaques, Néo-Zélandais

et Danois libérateurs de la France qui auront aussi une place de choix dans les commémorations et initiatives mémorielles.

Le choix du secteur de Sword Beach pour l'organisation de la cérémonie internationale du 6 juin 2014 permettra également de rendre hommage aux 177 hommes du Commando Kieffer qui furent les seuls éléments français à prendre part aux opérations terrestres le Jour J, aux côtés de leurs camarades britanniques.

Par ailleurs, comme en 2004, cet anniversaire sera également un temps fort en matière de réconciliation franco-allemande, dans la continuité du Traité de l'Élysée.

Enfin, cet anniversaire sera aussi l'occasion d'évoquer le sort des civils qui ont payé un très lourd tribut à la libération de la Normandie et de la France et de rendre hommage à l'héroïsme subi de la population normande en 1944. A côté du nécessaire hommage aux victimes militaires, il importe en effet de se souvenir de celles et de ceux qui furent au hasard des stratégies militaires et au milieu des combats, pris au piège d'un déluge de feu.

Durant le printemps et l'été 2014, les yeux du monde seront tournés vers la Normandie ; ce sera l'occasion de montrer au monde son dynamisme, ses atouts et sa volonté de construire l'avenir sans oublier l'histoire.



Sword Beach



Brèves de la Défense

Par le Commandant (H) Emmanuel Dieudonné



■ LE GÉNÉRAL D'ARMÉE PIERRE DE VILLIERS NOMMÉ COMME SUCCESSEUR DE L'AMIRAL EDOUARD GUILLAUD AU POSTE DE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES, LORS DU CONSEIL DES MINISTRES DU 15 JANVIER 2014, A PRIS SES FONCTIONS LE 15 FÉVRIER 2014

Admis à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr en 1975, il choisit à l'issue de sa scolarité l'Arme Blindée Cavalerie.

De 1978 à 2003, il alterne les responsabilités en régiment : chef de peloton de chars au 2^e Régiment de dragons à Haguenau dans le Bas-Rhin, capitaine commandant l'escadron d'éclairage de la 7^e Division blindée à Valdahon dans le Doubs, chef de corps du 501^e-503^e Régiment de chars de combat à Mourmelon-le-Grand dans la Marne.

En juin 1999, il commande pendant 5 mois le bataillon d'infanterie mécanisée de la Brigade Leclerc, entrée en premier au Kosovo.

Il sert une douzaine d'années (en deux séjours) à Paris à l'état-major de l'armée de Terre, à l'inspection de l'armée de Terre et à la direction des affaires financières du ministère de la Défense.

De septembre 2003 à juin 2004, il participe comme auditeur à la 53^e session du Centre des Hautes Etudes Militaires (CHEM)/56^e session de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) de septembre 2003 à juin 2004, Adjoint au chef de cabinet militaire du Premier ministre le 1^{er} juillet 2004, il est promu général de brigade le 1^{er} décembre 2005.

Il est nommé commandant de la 2^e Brigade blindée et commandant d'armes de la Place d'Orléans le 1^{er} août 2006.

Entre décembre 2006 et avril 2007, il commande le Regional Command Capital en Afghanistan, une des cinq zones d'action de l'OTAN dans le cadre de la force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS).



Le 15 septembre 2008 il est nommé chef du cabinet militaire du Premier ministre et promu général de corps d'armée le 1^{er} novembre 2009. Nommé le 11 mars 2010 major général des Armées, il est promu général d'armée.

Le général Pierre de VILLIERS est grand officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur et officier de l'Ordre National du Mérite. Il est titulaire de la croix de la Valeur Militaire avec une citation.

■ LES CONSEILLERS DU GOUVERNEMENT POUR LA DÉFENSE

Choisis parmi les officiers généraux ayant reçu rang et appellation de général de corps d'armée ou d'armée, de général de corps aérien ou d'armée aérienne, de vice-amiral d'escadre ou d'amiral, d'ingénieur général hors classe ou d'ingénieur général de classe exceptionnelle, les conseillers du Gouvernement pour la défense (CDG) sont mis à la disposition du ministre de la défense en vue d'accomplir « tous travaux ou missions » que le ministre estime utiles.

L'article R.*331 I-2 du code de la défense précise le niveau hiérarchique des officiers généraux pouvant être nommés conseillers du gouvernement pour la défense.

Jusqu'ici, seuls les officiers généraux des armées, de la direction générale de l'armement et du service d'infrastructure de la défense, pouvaient accéder à de tels emplois.

Désormais, les médecins généraux des armées et les commissaires généraux des armées pour-

ront également être nommés conseillers du Gouvernement pour la défense.

Source : Portail du gouvernement.

MISSION BOIS BELLEAU : INTERACTION AVEC LA MARINE AMÉRICAINE

Déployé au Golfe d'Oman, le groupe aéronaval constitué autour du porte-avions Charles de Gaulle a commencé en décembre 2013 une période de coopération opérationnelle avec le groupe aéronaval américain « Harry S. Truman ».

Celle-ci a été l'occasion de renforcer l'interopérabilité, notamment, dans le secteur de la logistique opérationnelle. Pour la première fois depuis près de dix ans, le porte-avions Charles de Gaulle a été ravitaillé en combustible par un pétrolier américain, l'USNS Arctic. Un entraînement au transfert de charges lourdes a également été réalisé avec ce navire allié, de façon simultanée, ce qui est totalement inédit. La frégate Bulkeley, escorte du porte-avions Harry S. Truman, a elle aussi été ravitaillée dans le même temps.

Enfin, un F18 américain catapulté depuis le porte-avions Harry S. Truman a ravitaillé en vol un Rafale Marine et un Super Etendard Modernisé.

Au cours de ces manœuvres des échanges d'équipages ont eu lieu, comme la venue d'une délégation de pilotes et d'officiers du porte-avions Harry S. Truman à bord du porte-avions Charles de Gaulle.

Le contre-amiral Chaperon, commandant de la Task Force 473 a, quant à lui, accueilli à bord du porte-avions son homologue, le contre-amiral Sweeney, commandant de la Task Force 50, pour s'entretenir des premières actions menées



et évoquer la suite de cette coopération bilatérale dont l'objet est de renforcer l'interopérabilité aéronavale des deux pays.

Au cours de cette mission le porte-avions Charles de Gaulle a célébré son 32 000^e appontage le 26 décembre 2013.

Chiffre symbolique, il concrétise la somme d'expérience accumulée par le porte-avions depuis sa construction et surtout l'investissement personnel de chacun des membres de l'équipage depuis 15 ans.

LA DGA NOTIFIE LE PROGRAMME DU MISSILE MOYENNE PORTÉE (MMP)

Conformément à la décision prise par le ministre de la Défense, la Direction générale de l'armement (DGA) a notifié le 3 décembre à la société MBDA France, le contrat de développement et de production du missile MMP (Missile moyenne portée).

Il constitue l'un des nouveaux programmes destinés à la modernisation de l'armée de terre prévus au titre de la future loi de programmation militaire. Il vise à fournir un nouveau système de missiles de combat terrestre en remplacement du système d'arme Milan à compter de 2017. Il équipera les unités de combat au contact de l'armée de terre et les forces spéciales pour le combat débarqué.

Missile polyvalent, il permet aux forces de neutraliser les différents types de cibles rencontrés sur l'ensemble des théâtres d'opérations avec



une grande précision, tout en maîtrisant les dommages collatéraux et en réduisant leur vulnérabilité pendant le tir.

C'est également un missile de nouvelle génération à haute technologie avec un fort potentiel à l'exportation comme le Milan l'a été dans le passé. Il participe donc au maintien des compétences de la filière française et de ses 9 000 emplois.

■ LE POINT SUR L'OPÉRATION BOALI

Dès octobre 2002, l'opération BOALI a soutenu la mise en place de la première force multinationale africaine en Centrafrique (FOMUC) de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC).

Dans le cadre du programme français de coopération RECAMP, (Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix) qui vise à aider les armées africaines à assurer elles-mêmes la sécurité du continent africain, BOALI a assuré principalement le soutien, sur le plan administratif, technique et si besoin opérationnel, de la force de stabilisation africaine en Centrafrique, la FOMUC, puis la MICOPAX (Mission de consolidation de la paix en Centrafrique). Elle a également assuré l'instruction opérationnelle des unités des FACA (les forces armées centrafricaines), dans le cadre de la coopération bilatérale de défense entre la France et la République Centrafricaine.

Depuis la prise de pouvoir par la Séléka fin mars 2013, un renforcement du détachement BOALI à Bangui a été décidé, afin de consolider le dispositif permettant de protéger les ressortissants français en Centrafrique.



■ L'A400M ATLAS A RÉALISÉ SA PREMIÈRE MISSION OPÉRATIONNELLE

Le 29 décembre 2013, l'armée de l'air a réalisé entre la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy et l'aéroport de Bamako, au Mali, la première mission opérationnelle de l'avion de transport tactique A400M Atlas. Transportant 22 tonnes de matériel au profit des militaires engagés dans l'opération Serval.

Pour mener à bien cette première mission, une planification stricte et rigoureuse a été réalisée. Grâce à un entraînement sur simulateur, en l'occurrence sur le « Full Flight Simulator », mis en service au centre de formation A400M d'Orléans.

Or « s'il s'agit d'une première pour l'A400M, ce n'est pas pour autant une inconnue pour les hommes qui la réalisent, précise le lieutenant-colonel Creuset. (Car) le personnel de la MEST (Multinational entry into service team) bénéficie d'une expérience riche et variée (et) chacun dispose d'un vécu opérationnel permettant d'appréhender ce genre de mission avec professionnalisme et en toute confiance ».

Actuellement, deux A400M Atlas sont mis en œuvre par la MEST depuis la base aérienne 123 d'Orléans. Cette première mission opérationnelle illustre, dès à présent, les capacités de l'appareil et constitue une étape vers sa mise en service opérationnel complète, attendue à la fin de l'année 2014. Sa montée en puissance accompagne le retrait progressif des C160 Transall et complète la flotte des C130 Hercules.

L'avenir de l'A400M : avion de transport militaire tactique à la pointe de la technologie, produit par Airbus Military il est sans équivalent sur



le marché mondial. Équipé de quatre turbopropulseurs, il est conçu pour transporter jusqu'à 37 tonnes de matériels et réaliser l'ensemble des missions liées au transport, notamment les liaisons inter et intra-théâtre, les poser d'assaut sur terrains sommaires, l'aérolargage de personnel et de matériel y compris à très grande hauteur, le ravitaillement en vol ou les évacuations sanitaires.

Sept pays clients participent au programme de l'avion de transport européen A400M : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Turquie. La France est le premier pays à recevoir des avions A400M.

■ LA TOUR DE CONTRÔLE DU GAM (GROUPEMENT AÉRO MOBILE)

Avec l'implantation de la force SERVAL sur le camp de Gao, au Mali, une tour de contrôle mobile est venue renforcer les infrastructures de l'aérodrome. Armée par le groupement aéromobile (GAM), elle est responsable de tous les décollages et atterrissages d'avions civils et militaires, et gère aussi l'activité des hélicoptères.

À proximité immédiate de la zone de poser des hélicoptères, la tour de contrôle mobile de Gao offre une vue imprenable sur la piste d'atterrissage. Sept contrôleurs aériens, 24h/24,



sont en mesure d'autoriser ou d'interdire les accès à la piste. Ils se relaient par rotations de 4 heures le jour et 7 heures la nuit et sont en liaison radio avec les pilotes pour gérer le trafic aérien dans un espace de 36 km de rayon et 900 m de hauteur. Chaque nuit, un balisage est installé manuellement le long des 2,4 km de piste d'atterrissage pour permettre les poser d'assaut. « Nous travaillons comme nous le ferions en France. A la différence que nous gérons beaucoup de vols à vue et peu aux instruments car nous avons des problèmes d'intrusion d'animaux sur la piste. Il faut toujours être vigilant, surtout la nuit » explique le major Philippe Nowak.

En cas de mauvaise météo avec des tempêtes de sable ou de fortes pluies, ce sont les radars de l'armée de Terre ou de l'armée de l'air qui sont en mesure de prendre le relais pour un contrôle aux instruments.

■ LES MÉCANICIENS DU GROUPEMENT TACTIQUE INTERARMES KORRIGAN

Les mécaniciens du groupement tactique interarmes Korrigan sont à pied d'œuvre : ce sont les marsouins du 3^e régiment d'infanterie de marine (3^e RIMa). Ils composent la section de maintenance et de réparation qui assure les interventions techniques de premier niveau.

L'adjudant-chef François H explique que les unités font « beaucoup de patrouilles et de reconnaissance (que) le parc de véhicules fait l'objet d'une solide maintenance pour faire durer le matériel (que) les unités ont pris l'habitude de venir (les) voir systématiquement, même pour une petite panne. Et qu'(ils) trait(ent) toujours



leurs demandes pour éviter que le problème ne s'aggrave une fois sur le terrain ».

Les fortes chaleurs du nord Mali sont un paramètre important dans l'organisation du travail. À près de 45°C, la tôle devient brûlante et il est impossible de travailler sur les véhicules. « Les roches sont coupantes comme des rasoirs et les fortes chaleurs constituent des conditions extrêmes pour les véhicules. Entre la rocaille et le sable, il y a énormément de crevaisons et de casse. Si les camions passent bien, c'est plus difficile pour les engins lourds, comme les blindés. Pourtant, ils sont indispensables sur ce théâtre d'opération. Nous avons donc une consommation énorme de pneus. Et nos prédécesseurs ont fait le même constat », ajoute l'adjudant-chef. Au Mali, trois jours de patrouilles dans le désert, en véhicules, se soldent par au moins deux crevaisons.

■ EXPÉRIMENTATION DE « SYMPHONIE »

Du 18 au 29 novembre 2013, la 1^{re} compagnie du 92^e régiment d'infanterie (92^e RI) a participé à la deuxième campagne d'expérimentation du parcours de tir rénové « Symphonie », à Suippes. Ce parcours dépend du « centre d'entraînement au tir interarmes » (CETIA), dernier-né du « commandement des centres de préparation des forces » (CCPF). Le CETIA Symphonie, créé le 1^{er} juillet 2013, est doté d'installations valorisées avec ses 41 zones de tir et ses 500 cibles.



Il entraîne, évalue et contrôle les « sous-groupements tactiques interarmes » (SGTIA) dans le domaine du tir opérationnel. La 1^{re} compagnie du 92^e RI a armé un SGTIA à dominante infanterie sur VBCI (véhicule blindé de combat d'infanterie), renforcé d'un peloton du 1^{er} régiment d'infanterie de marine, d'un détachement du 31^e régiment du génie et d'une équipe d'observation du 68^e régiment d'artilleurs d'Afrique. Durant douze jours, les soldats ont effectué, de jour comme de nuit, une manœuvre de tir réel embarqué et débarqué, individuel et collectif et d'appui.

Le CETIA doit faire l'objet de cinq expérimentations avant la première rotation officielle, prévue en avril 2014. À terme, il deviendra l'outil de référence du tir interarmes.

■ LE LANCE-ROQUETTE UNITAIRE

Le 1^{er} régiment d'artillerie percevra, au cours de l'année 2014, un nouveau système d'arme : le lance-roquette unitaire (LRU).

Le LRU se révèle performant et ultra-moderne, avec une frappe à longue portée et une précision impressionnante, il pourrait, depuis l'esplanade des Invalides à Paris, atteindre des cibles à Beauvais, avec une précision de l'ordre de 5 mètres.

Sa munition est indifférente aux conditions climatiques et à la géographie du terrain. Idéal pour l'appui au contact des unités de mêlée sur un terrain ouvert et en zone urbanisée, le LRU s'inscrit au cœur même du dispositif d'appui des forces en complément de l'appui aérien et des autres catégories de frappe.





Brèves Sociales

Par le Commandant (H) Emmanuel Dieudonné



Retraite mutualiste du combattant : le décret du 27 décembre 2013 rétablit les taux antérieurs

Le décret n° 2013-853 du 24 septembre 2013, avait instauré une diminution de 20 % des taux de majoration appliqués à la Retraite Mutualiste du Combattant.

Suite à un amendement de la Commission des finances de l'Assemblée nationale, l'Assemblée a voté le rétablissement des taux antérieurs de majoration avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2014 (décret n° 2013-1307 du 27 décembre 2013, *Journal Officiel* du 31 décembre 2013).

■ ORGANISER À L'AVANCE LA GESTION FUTURE DE SES INTÉRÊTS

Cette possibilité est offerte grâce **au mandat de protection future**.

Il s'agit d'une convention entre une personne (le mandant) qui désigne une autre personne (le mandataire) qui sera chargée de mettre en œuvre, éventuellement, la protection du mandant dans le cas où l'état de santé de celui-ci viendrait à se détériorer.

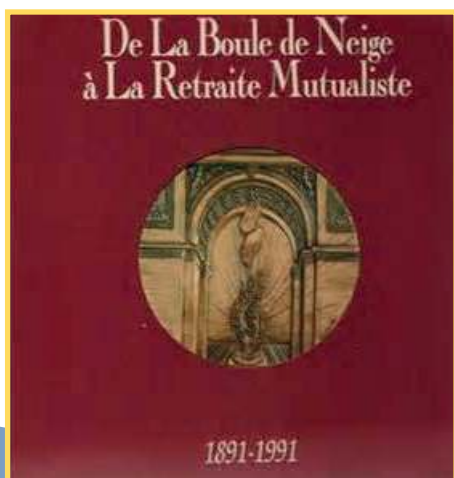
Le mandataire est une personne physique choisie en général parmi les proches amis ou famille ou d'un mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

La convention est signée tant que les facultés mentales ou physiques du mandant ne sont

pas encore altérées, elle peut prendre fin s'il retrouve ses facultés.

Le mandat peut prendre deux formes :

– **Sous-seing privé** : le mandataire aura des pouvoirs pour gérer les actes administratifs courants dans la limite d'une bonne gestion du patrimoine, mais il ne pourra toucher à la composition du patrimoine. Pour vendre ou céder un bien immobilier le mandataire devra saisir le juge des tutelles. Il est recommandé de faire contresigner, le mandat, par un avocat et de le faire enregistrer par l'administration fiscale.



– **Le mandat notarié** : c'est un acte authentique déposé auprès d'un notaire. Le mandataire a des pouvoirs étendus de gestion, d'administration et de disposition des biens de la personne à protéger. **Le notaire et chargé du contrôle des actes du mandataire.**

Prise d'effet du mandat : lorsque l'état de santé du mandant ne lui permet plus de pourvoir seul à ses intérêts.



Procédure concernant la mise en place de la protection. C'est un certificat médical d'un médecin expert qui attestera l'état de la personne à protéger. Pour obtenir la liste des médecins agréés, se renseigner auprès du tribunal d'instance du domicile de la personne à protéger.

Muni du certificat médical, de l'acte notarié ou sous-seing privé et d'un justificatif de son identité, le mandataire fera viser les pièces au greffe du tribunal d'instance afin de mettre en œuvre le mandat.

Mandat de protection pris pour un enfant souffrant de maladie ou d'un handicap

Les parents en charge d'un enfant souffrant d'un handicap grave peuvent établir un mandat de protection future pour pourvoir à ses intérêts après leur décès ou lorsqu'ils ne pourront plus prendre soin de lui.

Le mandat doit être notarié.

Ce mandat ne pourra s'appliquer que lorsque l'enfant sera majeur.

En effet, la disparition ou l'incapacité des parents survenant pendant la minorité de l'enfant génère, pour la protection du mineur, l'application des règles juridiques relatives à la tutelle des mineurs ou à certaines modalités d'exercice de l'autorité parentale par un tiers.

Conditions pour contracter un tel mandat :

– Les parents (ou le dernier vivant des père et mère) ne doivent pas faire l'objet d'une mesure de curatelle ou de tutelle. Ils doivent :

– Exercer l'autorité parentale sur leur enfant mineur, s'ils établissent le mandat pendant sa minorité.

– Si l'enfant est majeur, assumer sa charge matérielle et affective.

La désignation du mandataire prend effet au décès des parents ou s'ils ne peuvent plus prendre soin de leur **enfant majeur**.

Ceci sous la condition de la production d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé, précisant que l'enfant ne peut pourvoir seul à ses intérêts en raison d'une altération de ses facultés personnelles.

Pour aller plus loin : www.justice.gouv.fr ou Service-Public.fr

ONDES : COMMENT DEMANDER UNE MESURE DE L'EXPOSITION AUX CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES DE VOTRE DOMICILE ?

Propriétaire ou locataire : depuis le 1^{er} janvier 2014, vous pouvez obtenir gratuitement une mesure de l'exposition aux ondes électromagnétiques de votre appartement ou de votre maison.

Le formulaire cerfa 15003*01 accessible en ligne est à compléter de façon précise. Une fois complété celui-ci est envoyé à un des organismes habilités à demander des mesures : collectivités territoriales, associations agréées de protection de l'environnement, fédérations d'associations familiales...

C'est l'Agence nationale des fréquences (ANFR) qui instruit ensuite les demandes et contacte les laboratoires accrédités pour effectuer les mesures.

Les résultats sont publiés sur le site : www.cartoradio.fr (carte des antennes de France métropolitaine et d'outre-mer).



Source : Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) 6-1-2014.

■ LE SERVICE « DOMICILE TRAIN »

Auparavant « Domicile Train » était réservé aux personnes dont la mobilité était momentanément réduite (jambe dans le plâtre etc.), seniors, femmes enceintes ou avec des enfants en bas âge et enfants voyageant seuls jusqu'à la gare.

Désormais, le service « Domicile Train » est proposé aux personnes handicapées ou à mobilité réduite : titulaires d'une carte d'invalidité, de priorité ou de stationnement, de réformé pensionné de guerre ou se présentant avec leur fauteuil roulant en gare.

Il est possible de réserver à la fois le service « Accès Plus » et le service « Domicile train », car le service « Domicile Train » ne se substitue pas au service « Accès Plus ». Il appartient aux voyageurs handicapés ou à mobilité réduite de réserver la prestation, auprès des points de contacts « Accès Plus » habituels. La liste des gares proposant ce service est disponible sur le site « Service en gare ».

Le service « Accès Plus » permet aux voyageurs en perte de mobilité ou handicapés de bénéficier d'un voyage dans les meilleures conditions. Attendu 30 minutes avant le départ du train, le voyageur, muni de son billet, est conduit par un agent de la gare jusqu'à son train et est installé à sa place. Un agent viendra le chercher à sa place et le conduira à son lieu de rendez-vous à sa gare d'arrivée. Eventuellement, il l'accompagnera à bord du prochain train en cas de correspondance dans la même gare.

La prestation est ouverte aux femmes enceintes, aux personnes voyageant avec de jeunes enfants, aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, aux voyageurs de plus de 60 ans qui souhaitent voyager en toute sérénité, aux enfants mineurs voyageant seuls.

Avec « Domicile Train » le voyageur bénéficie d'un accompagnement depuis son lieu de résidence jusqu'à sa place à bord du train et/ou de la descente du train à son lieu de résidence, ainsi que de la prise en charge de ses bagages **dans la limite de 3 bagages**.

Toutefois, **dans le cadre d'une réservation de la prestation « Accès Plus » en complément de la prestation « Domicile Train »**,



un seul bagage de moins de 15 kilos est autorisé pour le voyage.

Des transferts d'appel entre les vendeurs « Accès Plus » et « Domicile Train » peuvent être effectués, afin de réserver les deux services à la suite pour les voyageurs qui le souhaitent.

Les tarifs du service « Domicile Train » varient en fonction du lieu de résidence et de l'éloignement par rapport à la gare de départ et d'arrivée.

Le service « Domicile Train » permet d'obtenir une réduction d'impôt en payant par Chèque Emploi Service préfinancé ou en demandant une facture au prestataire.

Pour en savoir plus, obtenir un devis ou commander « Domicile Train », contacter le 36 35 (0,34 € TTC/min hors éventuel surcoût opérateur), dire « accompagnement » ou taper 46. Du lundi au samedi de 9h à 18h.

Références : « Accès Plus » voyages-sncf.com et « Domicile Train » voyages-sncf.com



VIGIPIRATE

Le Premier ministre, avec les ministres de l'Intérieur, de la Défense et des Transports, a présenté le 13 février 2014 à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle un nouveau plan Vigipirate. Rénové pour mieux anticiper et répondre à la complexité croissante de la menace terroriste, il associe plus largement tous les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre. Quels sont les changements notables ? Y aura-t-il des conséquences concrètes dans votre quotidien ? Les réponses en images.

LE NOUVEAU DISPOSITIF

Il faut souligner deux changements importants. Tout d'abord, le code d'alerte est simplifié et le code couleur abandonné au profit de deux niveaux de mobilisation : un niveau de vigilance (qui peut ponctuellement être renforcé par des mesures plus contraignantes) et un niveau d'alerte face à un risque imminent d'attentat. Ce dernier permet la mise en œuvre de mesures exceptionnelles et temporaires lorsque des projets d'attentats terroristes sont détectés ou lorsqu'un acte terroriste a été commis sur le territoire national. Ce nouveau code est à la fois plus simple et plus explicite, rendant Vigipirate plus flexible.

Deuxième nouveauté, le plan Vigipirate se dote d'une signalétique : un logo rouge en forme de triangle, portant la mention Vigipirate connue de tous les Français, sera désormais visible dans l'espace public. Il permettra d'identifier plus rapidement l'application de mesures Vigipirate, là où un appel à la vigilance s'impose et là où les

contraintes sont temporairement imposées, afin d'en expliquer le sens.

En cas d'alerte attentat, un logo spécifique « Alerte attentat » sera mis en place sur les lieux concernés.

QUEL EST L'OBJECTIF DU PLAN VIGIPIRATE ?

L'objectif de Vigipirate est triple. Il vise à la fois à protéger la population, les infrastructures et les institutions et à préparer les réponses en cas d'attaque. Il s'attache également à diffuser une culture de vigilance de l'ensemble des acteurs du plan : l'Etat, les opérateurs d'infrastructures et de réseaux vitaux, les collectivités territoriales, les opérateurs économiques mais aussi les citoyens. Enfin, il permet une réaction rapide et coordonnée en cas de menace ou d'action terroriste, afin de renforcer la protection, de faciliter l'intervention, et d'assurer la continuité des activités d'importance vitale.

VIGIPIRATE, L'AFFAIRE DE TOUS

De simples réflexes préventifs doivent être adoptés au quotidien : ne pas laisser de bagages abandonnés, signaler les objets ou comportements suspects, respecter les consignes de sécurité, se soumettre aux contrôles, faciliter l'intervention des secours ou des forces de l'ordre. Toutes les informations utiles sur le plan Vigipirate sont disponibles et téléchargeables sur le site risques.gouv.fr.



Son origine remonte à 1978, quand la France et l'Europe étaient confrontées aux premières grandes vagues d'attentats terroristes menés par des organisations extrémistes, séparatistes ou soutenus par des états étrangers. Le plan a été activé pour la première fois le 2 janvier 1991, quelques jours avant le début de la guerre du Golfe. Levé dès avril, il est à nouveau déclenché le 7 septembre 1995 : une voiture piégée vient d'exploser à Villeurbanne (Rhône). C'est le début d'une terrible série d'attentats à Paris. Le plan est à nouveau déclenché par Lionel Jospin après le 11 septembre 2001. Plusieurs fois prolongé ensuite, il passe au rouge pour la première fois après les attentats de Madrid, le 11 mars 2004.

Depuis 2003 et la guerre en Irak, le plan Vigipirate se déclinait avec un système de couleurs (jaune, orange, rouge et écarlate). Chacune d'entre elles symbolisait un niveau d'alerte.

L'alerte écarlate, la plus élevée, permettait la mise en place de mesures très contraignantes : le trafic aérien pouvait être arrêté, l'eau du robinet peut être coupée, certains tunnels interdits à la circulation. Il s'agissait du dernier niveau avant l'application des mesures d'exception prévues par la Constitution de 1958. Il a été déclenché en mars 2012, dans la région Midi-Pyrénées, au moment de tueries perpétrées par Mohamed Merah à Montauban et Toulouse.

Avec la nouvelle version du plan Vigipirate, ce code couleur est abandonné pour une seule et même signalétique : un triangle rouge à bords noirs.

Un logo rouge en forme de triangle, portant la mention Vigipirate, sera désormais visible dans l'espace public. Près de 1 200 militaires continueront à être déployés en permanence en France, afin de sécuriser le territoire aux côtés de la gendarmerie, de la police et des douanes.

Les contrôles des accès aux sites institutionnels, dans les transports, ou lors de grands événements sportifs seront toujours assurés. Selon la préfecture de police de Paris, ces patrouilles Vigipirate effectuent quotidiennement 20 km sur chaque site surveillé.

En cas de menace terroriste, un logo spécifique « Alerte attentat » sera ajouté en dessous du triangle rouge à bords noirs. Concrètement, il sera par exemple interdit de stationner aux abords des établissements scolaires, les effectifs militaires et policiers seront renforcés sur le ter-

rain et une cellule de crise (ministères, préfectures, gestionnaires d'infrastructures sensibles) sera instaurée.

Autre innovation : par souci de transparence, le futur plan sera en partie consultable par les collectivités locales, les opérateurs et le public. La population sera ainsi « complètement informée et participera par sa vigilance à la lutte ou la détection », explique-t-on à Matignon. Les citoyens pourront consulter le tout sur le site www.risques.gouv.fr. Une centaine de mesures sur les 300 prévues par le plan Vigipirate resteront toutefois confidentielles, pour ne pas être « déjouées par d'éventuels terroristes », selon un conseiller du Premier ministre. Il s'agit d'une évolution majeure. Le précédent plan était classé « confidentiel défense » et n'était consultable que par les autorités.

Le plan sera placé sous l'autorité du Premier ministre qui bénéficie notamment des renseignements collectés par la future Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). La DGSI va remplacer la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) et disposera de plus d'autonomie, notamment pour le recrutement. Elle ne dépendra plus de l'organigramme de la Direction générale de la police nationale.

Ce nouveau plan Vigipirate s'appliquera sur l'ensemble du territoire national, ainsi que dans les pays étrangers où « les ressortissants et intérêts français sont menacés », selon Matignon. Au 31 décembre 2013, 1 642 953 de nos compatriotes étaient inscrits au registre mondial des Français établis hors du pays.

Selon le SGDSN (Secrétariat général de défense et de sécurité nationale), le terrorisme d'inspiration islamiste extrémiste a franchi un seuil historique et changé d'échelle avec les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Cette radicalisation de la violence à l'échelle mondiale s'est confirmée avec les attentats de Londres et de Madrid. La France figure au premier rang des cibles des réseaux islamistes internationaux, principalement dans la mouvance d'Al Qaïda. L'Hexagone est susceptible d'être frappé à tout moment et de multiples façons. Les attaques contre le pays peuvent être sanitaires, aériennes, maritimes, terrestres ou encore sur Internet.

Le SGDSN explique toutefois qu'aujourd'hui il n'y pas de renseignement concret confirmant la préparation effective d'une action terroriste sur le territoire.

UN SEUL CŒUR, UN SEUL DRAPEAU

Par Hamlaoui MEKACHERA

Né en septembre 1930 à Souk-Ahras – ville natale de Saint-Augustin – dans le département de Constantine à l'époque de l'Algérie française, orphelin dès l'âge de deux mois d'un père officier indigène dans l'armée française qui avait été mobilisé dans les « tranchées » de la Grande guerre, Hamlaoui Mikachera choisira, durant toute sa vie, d'être fidèle à la France.



Formé à l'école des enfants de troupe de Miliana, près d'Alger, dont la devise est « Un seul cœur, un seul drapeau », Hamlaoui Mekachera fera en tant que sous-officier radio et mineur-dépiéreur la guerre d'Indochine, avant d'être officier d'infanterie, durant la guerre d'Algérie, puis en métropole, et de devenir directeur de centre hospitalier dans le Jura.

Ses responsabilités dans les associations de défense des Français musulmans le conduisent à se voir confier des fonctions officielles : délégué ministériel à l'intégration (1995), membre du Conseil économique et social (1998), puis ministre en charge des Anciens Combattants pendant cinq ans (2002-2007). A ce poste, il mettra notamment en œuvre la « dé cristallisation » des pensions des anciens combattants des anciennes colonies, et lancera le concept de la « mémoire partagée ».

IL FALLAIT Y CROIRE

Par Denise Beau-Lofi



Alors que la France de 1940 s'enlise dans l'occupation, Alexandre Lofi qui a répondu avec ferveur à l'appel du Général de Gaulle n'a qu'une idée en tête : se battre pour libérer son pays. Ayant rejoint l'Angleterre, il est ensuite envoyé au Cameroun avec son bataillon et rencontre Simone qu'il épouse en 1941. Elle deviendra à dix-sept ans son plus fidèle soutien. Ensemble, ils vont vivre un incroyable périple qui les conduira de Douala à Beyrouth puis en Angleterre où se prépare, dans le plus grand secret,

le débarquement du 6 juin 1944.

Alexandre Lofi dirigera la Troop 8 n° 4 Commando et fera partie des cent soixante-dix-sept Français qui débarqueront le jour J sous les ordres du commandant Kieffer.

Denise Beau-Lofi nous livre ce récit pour rendre hommage à son père, héros modeste et silencieux, et à sa mère, son indéfectible et intrépide alliée.

Edition du bout de la rue

1, rue Marcelin Berthelot - 92170 VANVES

Tél. : 01.46.44.79.18 - contact@editionduboutdelarue.fr

TERRE D'AFRIQUE : DES OFFICIERS DANS LA TOURMENTE

Par Martine Cuttier



Le temps est venu de replacer l'histoire de cette promotion de 490 officiers, l'une des dernières composées de deux bataillons et appartenant à la quatrième génération du feu, dans le grand mécano de l'histoire de l'armée de terre. L'essentiel de leur carrière, en métropole, outre-mer ou à l'étranger, s'est

déroulée dans le cadre de la guerre froide, des dernières années de l'Algérie française qui marquent la fin d'un monde, aux premières années de la décennie 2000, alors qu'un monde nouveau se dessine. Qui sont-ils ? Quelle est leur origine géographique et sociale ? Pourquoi ont-ils choisi le rude chemin du métier des armes, au bout duquel pointe l'acceptation du sacrifice de soi ? Comment s'est déroulée leur carrière ? Une fois l'heure de la retraite venue, comment se sont-ils fondus au sein de la société civile ? Voilà la trame de cet ouvrage, élaboré à partir des témoignages laissés par nombre d'entre eux et qui symbolisent la mémoire collective de la promotion. « Ce livre original est le produit d'un pari, celui d'une confrontation entre les souvenirs sincères et brûlants de ces acteurs engagés et la trame historique d'une période de bouleversements géopolitiques, techniques et sociétaux. L'historien s'en délectera, grâce soient rendues à Martine Cuttier. Le jeune officier se réjouira, lui, d'y retrouver l'exigeante litanie des valeurs immuables sur lesquelles se fonde l'éthique militaire, service, abnégation, discipline, honneur et patriotisme. Les Saint-Cyriens de toute génération, pour leur part, salueront la permanence, au-delà des modes et des circonstances, de cet esprit de camaraderie qui est le premier legs de nos années de Coëtquidan » (Extrait de la préface du général d'armée Henri Bentégeat, ancien Chef d'État-Major des Armées).

DACRES éditions

33 rue Galilée, 75116 PARIS - <http://www.lalibrairie.com>

L'ENVOL DU QATAR

Regard d'un « chasseur » blanc au pays de l'or noir (1944-1997)

Par le Général Yvon GOUTX



Après 22 ans passés principalement comme pilote de chasse (« chasseur ») dans les unités de combat de l'Armée de l'Air, Yvon Goutx est affecté en état-major pour le dernier tiers d'une carrière de 33 ans au service de notre pays.

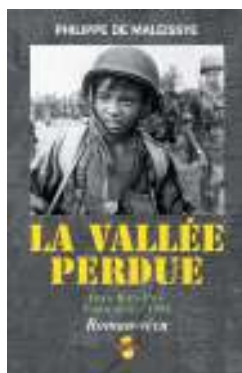
De ces onze années, il nous livre les trois qu'il a vécues au Qatar comme attaché de Défense à l'époque où ce petit émirat grand comme la Corse a commencé à se faire connaître, sous le règne de Cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, qui a renversé son père onze mois après l'arrivée en poste d'Yvon, en juin 1995.

Il nous fait partager les trois missions que la République confie à ses attachés militaires dans le monde, représentant des autorités des armées françaises dans le pays d'accréditation, officier de renseignement et promoteur de l'armement national.

Les événements qu'il a vécus pendant ces trois années et notamment à partir du coup d'État, ont bouleversé la donne et l'ont même entraîné dans un volet de sa mission pour lequel il n'était pas préparé, la Politique avec un grand « P ».

« Agent secret », « marchand d'armes » ou « homme politique », Yvon Goutx nous entraîne dans un coin de la péninsule arabe où 40 % de l'or noir » et du gaz naturel mondial sont extraits des entrailles de la terre.

Editions Lavauzelle Graphic - B.P. 8 - 87350 Panazol.



LA VALLÉE PERDUE Diên Biên Phu - Indochine 1954

Par Philippe de Maleissye

En mars 1954, le parachutiste Pierre Holinger débarque en Indochine et rejoint le 5^e Bataillon de Parachutistes Vietnamiens, l'un des fameux « Bawouan ». Si une partie de son encadrement est français, le 5^e BPVN est essentiellement composé d'un millier de parachutistes vietnamiens. Pierre Holinger y est affecté comme opérateur radio du capitaine André

Botella, commandant le bataillon. Peu après son arrivée, le 14 mars, le 5^e BPVN est parachuté en renfort à Diên Biên Phu, pour participer au dernier acte d'une tragédie déjà consommée. Au-delà des événements dramatiques de cette bataille, Pierre Holinger entraîne le lecteur au cœur des combats, des affres qu'ils suscitent, des actes de courage ou de lâcheté qui les jalonnent, de l'amitié et de la camaraderie qui les marquent. On y découvre combien les épreuves transforment l'homme, le révèlent, lâche ou héros, grand ou petit. En cela réside l'originalité de l'ouvrage qui mêle avec force, vécu et roman.

Saint-Cyrien, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Philippe de Maleissye a servi comme officier à la Légion Etrangère (au 2^e Régiment Etranger de Parachutistes et au 4^e Régiment Etranger) de 1986 à 1992. Aujourd'hui Contrôleur Général des Armées, il nous livre une vision inédite sur la bataille de Dien Bien Phu. Passionné par cette période du conflit indochinois, il a rencontré de nombreux acteurs du drame, recueilli leurs témoignages pour centrer son récit sur les hommes, la camaraderie, la solidarité dans l'épreuve et lui donner cet accent de vérité. Philippe de Maleissye est Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite. Il signe ici son premier ouvrage.

Indo Editions - 61 rue de Maubeuge - 75009 PARIS
Tél. : 01 71 97 61 95 - info@indoeditions.com

L'HISTOIRE DE L'AVIATION LÉGERE DE L'ARMÉE DE TERRE

Par le Général André Martini



Par quels chemins l'innovation technique, le besoin tactique et la réflexion théorique arrivent-ils à se rencontrer pour créer des mutations décisives dans les concepts de défense ? Comment le contexte historique et guerrier joue-t-il un rôle d'accélérateur dans les processus d'innovation et comment ce processus parvient-il à faire évoluer l'environnement institutionnel ?

Ce sont ces deux questions fondamentales de la recherche historique que ce livre aborde, à travers un cas exemplaire et peu connu : l'histoire de l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) appréhendée sur une longue période, de 1794 à 2014.

Les armées de toujours ont cherché à obtenir des gains stratégiques par la puissance du feu et le mouvement. La

quête de l'aéromobilité remonte à loin. On peut dater précisément sa naissance, en 1794, avec l'apparition des aéroliers militaires.

Mais que d'avatars cette lente conquête va-t-elle connaître jusqu'au Tigre, premier hélicoptère de combat ! Que de difficultés cette culture aéromobile va-t-elle rencontrer pour imposer une nouvelle doctrine dans un monde militaire cloisonné où les « terriens » doivent affronter les aviateurs !

Editions Lavauzelle Graphic - B.P. 8 - 87350 Panazol.

DE LA ROYALE A LA MARINE DE FRANCE

Par François Bellec
de l'Académie de Marine

Au 2 rue Royale à Paris une entrée discrète donne accès à l'un des plus beaux hôtels particuliers de Paris dont la façade principale, conçue au milieu du XVIII^e siècle par Ange-Jacques Gabriel, premier architecte du Roi, domine la place de la Concorde. C'est ici qu'est greffé depuis 1789 le cœur de la Marine Nationale, c'est ici qu'à travers les régimes passés, impérial, royal, national, selon les décisions de l'Histoire, la Marine a mené tous ses combats au service de la France.

DE LA ROYALE A LA MARINE DE FRANCE décrit, au fil des événements, intérieurs et extérieurs qui se sont succédé, les liens quelquefois complexes qui, de ce lieu, furent noués avec le pouvoir central, les hommes qui se sont distingués, les politiques qui ont été mises en œuvre, les décisions qui ont changé le cours des choses, mais aussi les adaptations entreprises, les audaces tentées, les victoires construites, les revers dépassés. L'ouvrage, illustré par 200 documents en couleurs, propose une approche originale et vivante de l'Histoire puisée à sa source. La vaillance des marins qui n'a jamais failli, de la Révolution à nos jours, en constitue la trame de fond.

Editions de Monza - 40, rue Marbeuf 75008 Paris
Tél. : 01 42 25 71 74 - jpdm@editionsmonza.fr

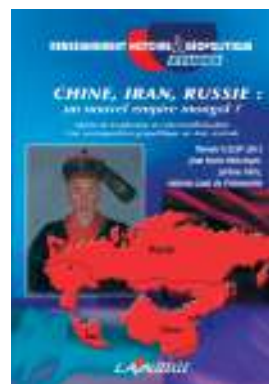


CHINE, IRAN, RUSSIE : un nouvel empire mongol

Par Thomas Flichy

Le 20 mars 2013, le Homeland Security Policy Institute désignait des hackers chinois, russes et iraniens comme auteurs des attaques déstabilisant les systèmes de sécurité américains. Non contents de multiplier les cyber-intrusions, la Chine, la Russie et l'Iran collaborent aujourd'hui de façon croissante dans le domaine des nouvelles technologies. Dans un contexte marqué par l'effacement des frontières, ces trois pays sont-ils en train de fonder un nouvel empire mongol ou à l'inverse tentent-ils désespérément de préserver leurs influences régionales respectives ? Contrairement à la construction politique de Gengis Khan, ayant unifié l'Eurasie à partir d'un centre turco-mongol, ses alliés encerclent une aire de civilisation turque dont ils se sont détournés. Cette alliance pragmatique, fondée sur l'axe sino-iranien, se matérialise par des appuis géopolitiques réciproques, une coopération étroite avec l'arrière-pays énergétique russe et la diffusion d'une vision du monde allant à rebours de nos propres stéréotypes. Étrangers à la chimère du dépassement des cultures par l'abolition des frontières, la Chine, la Russie et l'Iran peuvent puiser dans leurs histoires respectives des raisons d'exister sous une autre forme que celle d'une citadelle continentale résistante à la mondialisation océanique. Au-delà de ses carences maritimes, le nouvel empire souffre toutefois de nombreuses fragilités telles que son affaiblissement démographique ou les intérêts parfois divergents des pays qui le composent. Aussi pourrait-il bouleverser soudainement nos repères géopolitiques avant de connaître une recomposition.

Editions Lavauzelle Graphic - B.P. 8 - 87350 Panazol.



COURRIER DES GROUPEMENTS

Par le lieutenant-colonel (H) Jacques Dupré

GROUPEMENT CORRÈZE - HAUTE-VIENNE

Placée sous la présidence du Général de Division (2S) Gérard LEROY, l'assemblée annuelle du groupement Corrèze/Haute-Vienne s'est déroulée en présence de M^{me} Marie SEBERT directrice de l'ONAC VC de la Corrèze, M. Jean-Pierre NADIN, représentant M. Philippe NAUCHE député de Corrèze et Maire de Brive, M. Patrick FERTE, président pour la Corrèze de l'Association des Retraités Militaires, le Lieutenant-colonel Jean-Yves CORDIER, Délégué Militaire Départemental par suppléance, M. Jean-Pierre VALERY, délégué général du Souvenir Français pour la Corrèze, le Capitaine Serge COPPA, Ecole de Gendarmerie de Tulle et le Capitaine Jean-Luc PSAÏLA, 126^e Régiment d'Infanterie.

Au total, conjoints inclus, **soixante camarades ont assisté à l'assemblée.**

Le bureau du groupement a été reconduit avec le Chef de Bataillon Pierre MARTIAL, Vice-président groupement ANOCR 19-87, le Capitaine Jacques ALBI, trésorier du groupement, le Général Christian RENAULT, le Colonel Michel BACHELLERIE, ancien président, le Médecin-général Jean-Pierre LARROUY, le Lieutenant-colonel Pierre LAVAL, le Commissaire-colonel Michel BOTELLA. **Quittent le bureau à leur demande :** Le Colonel Roger PINAULT

ancien président, le Lieutenant-colonel Pierre PASCAL ancien trésorier et Madame Maggy CLIQUE ; le Président les remercie pour leur engagement et leur dévouement à notre association.

Au jour de l'assemblée le groupement compte 101 adhérents (contre 122 l'année dernière à la même date) dont 83 cotisants. **Cinq décès** sont à déplorer cette année : l'IGA DEGUILLAUME, le GDI Paul MONIEZ, l'Ingénieur en chef Jacques DAUZIER, le Vétérinaire Colonel André GAYE-RIE et M^{me} CROUSILLAC. Le président était présent à leurs obsèques à Uzerche, Puy d'Arnac, Tulle, Saint-Viance et Turenne. Une place Général CROUSILLAC a été inaugurée à Turenne.

Pour défaut de cotisation, ou retour de courrier depuis 4 ans, **17 radiations**

Un nouvel adhérent seulement cette année : l'IECTA Jean DURAND BRUNIE;

Ont été récompensés cette année : M^{lle} Andrée WURTZ chevalier de la Légion d'Honneur des mains du président de la République et le LCL Jean-Louis POUCHOUX de la FILOLIE officier de la Légion d'honneur des mains du président du groupement.

Le capitaine Jacques ALBI a présenté le bilan financier de l'année écoulée ; le bilan est

bon et ne présente pas de déficit par rapport à l'année dernière et ce, malgré la baisse du nombre de cotisants. Les adhérents qui le souhaitent peuvent se faire communiquer le détail des comptes sur demande au président.

L'année 2013 a été l'occasion de deux réunions du bureau, de deux déjeuners, à Limoges et à Brive ; la sortie prévue au Château de Castelnau a été annulée.

Pour l'année 2014 le principe d'un déjeuner par semestre à Brive et à Limoges est conservé et une nouvelle tentative sera faite pour organiser une **sortie au Château de Castelnau le jeudi 22 mai 2014.**

L'assemblée générale nationale aura lieu les 2 et 3 mars 2014 à Paris.

L'assemblée s'est poursuivie avec l'intervention du général Christian RENAULT, membre des Sentinelles de l'Agora qui a commenté le « manifeste programme pour la Défense de nos Forces Armées » et a souligné l'urgence qu'il y avait à s'engager au sein de l'Association de Soutien à l'Armée Française ».

L'Ingénieur Général de 1^{re} classe Xavier LEBACQ, ancien directeur de programme du porte-avion Charles de Gaulle a présenté avec brio et passion quelques aspects peu connus de ce programme majeur des Armées qu'il a eu à diriger.

Enfin avant de céder la parole aux autorités **le Président a conclu en ces termes :**

« Mesdames, mes chers camarades,

Notre groupement est toujours sur la pente descendante faute de recruter, les jeunes générations, moins solidaires et moins attachées à l'Institution ne nous rejoignent pas. Nous avons sans doute notre part de responsabilités dans cette situation, peut-être aussi les plus jeunes sont-ils mieux intégrés à la société civile et il faut s'en réjouir. Comme je le souligne chaque année notre association retrouvera force et vigueur lorsque la génération des OPEX quittera le service et aura compris que les retraites militaires méritent d'être défendues, tout comme notre Défense mérite d'être sauvegardée ; espérons seulement que le réveil ne sera pas trop tardif. Nous sommes nombreux à penser que la Grande Muette est morte avec la conscription et que se taire est désormais une faute grave ; notez d'ailleurs que nous ne faisons plus partie de la grande muette, y compris pour les officiers généraux. Bien sûr le microcosme politico-médiatique ne veut pas nous entendre, bien sûr il nous est opposé à juste titre notre part de responsabilité dans la débâcle annoncée, bien sûr les discours lénifiants continuent à nous dire que tout va bien, ou du moins que tout va pour le mieux, bien sûr nos soldats se comportent magnifiquement sur le terrain, mais ce qui est tout aussi sûr c'est que la Défense de notre pays se désagrège lentement mais sûrement et que les échos qui nous parviennent de toute part et en particulier des unités d'active ne sont pas bons. Notons que

depuis l'invention d'Internet la « langue de bois » et le « circulez, il n'y a rien à voir » ne fonctionnent plus. Je ne peux donc que vous encourager à vous engager avec détermination dans les rangs de l'ASAF et à faire valoir votre point de vue sur les réseaux sociaux. Je précise naturellement que l'année 2014 étant une année électorale nous nous efforcerons dans nos prises de position associatives de rester neutres politiquement, ce qui ne préjuge pas de ce que nous ferons en tant que citoyens.

L'année qui vient est importante sur le plan mémoriel puisque nous célébrerons l'année 1914, centième anniversaire de l'entrée en guerre, l'année 1944 libération de la France et l'année 1954, fin de la guerre d'Indochine. Inévitablement nous entendrons des choses déplaisantes, inévitablement certains essayeront de réécrire l'histoire, nous ne l'éviterons pas mais ce que nous pouvons faire c'est dire notre vérité et être présents physiquement et en nombre autour des monuments lors des cérémonies anniversaire et des événements organisés en 2014.

Exprimez-vous sur le site de l'ASAF ou par courrier à cette association, et là je pense en particulier à ceux qui ont connu la libération et la guerre d'Indochine et qui ont des choses à dire. Soyez vigilants car l'histoire appartient à ceux qui l'écrivent, pas à ceux qui se taisent.

Il me reste à vous souhaiter une bonne fin d'année, entourés de l'affection des vôtres et comme on dit en Corrèze, surtout la santé ... »

Pour conclure cette assemblée le Président fait voter à l'unanimité **un don de 700 euros aux soldats du 126^e Régiment d'Infanterie** engagés en Afrique avec leur chef de corps et a formé des vœux pour le succès de leurs missions difficiles.

GROUPEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Le groupement de Loire-Atlantique a tenu son assemblée générale annuelle le 17 octobre 2013 dans un salon du BRIT HOTEL de Nantes La Beaujoire comme l'an passé.

A 10 h 00, après l'appel des présents (35 votants) et le comptage des pouvoirs reçus (35), le président, le Lcl (R) Clavier, déclare l'assemblée générale ouverte. A l'ordre du jour : rappel des effectifs, compte rendu des activités, rapport financier et renouvellement du tiers sortant.

En tout début de séance, nous avons observé une minute de silence en mémoire de nos trois disparus ainsi que pour camarades morts en opérations : 1 en Afghanistan et 7 au Mali.



Les effectifs sont stables et seuls deux adhérents sur 130 n'ont pas payé leur cotisation cette année. Cependant, le Général Simon, Président ANOCR 49 qui était notre invité nous a proposé deux noms d'adhérents potentiels : à suivre... Le défi fixé à l'issue de AG 2012 de recruter chacun un nouvel adhérent n'a pas été relevé malgré les nombreux courriers adressés aux anciens de feu l'EMF2 installés dans le département.

Les comptes présentés par notre trésorière, Mme Julien, étant d'une clarté exemplaire ont été approuvés à l'unanimité ainsi que la reconduction des membres du tiers sortant (L'IGA A. Corroller vice-président et le Lcl (R) A. Alanou, secrétaire suppléant).

Le bilan des activités de cohésion 2013 et les propositions de celles de 2014 ayant été faites, le Lcl (R) Clavier a repris la parole pour présenter les actions de solidarité effectuées par le groupement en 2013 [visites aux adhérent(e)s isolé(e)s, don aux Relais de la Mémoire, concours scolaire de la résistance et de la déportation, remise d'une bourse à deux étudiantes, filles d'une de

nos veuves] et a fait approuver celles envisagées en 2014.

Avant de lire son rapport moral rappelle qu'il détient la documentation nécessaire pour les demandes de décorations. Il a également rappelé que l'ANOCR a maintenant deux représentants auprès de la commission de défense, un à l'assemblée nationale, l'autre au sénat qui, entre autre ont un suivi particulier sur les questions des pensions de retraite des militaires. Il fait ensuite état du fait que le gouvernement a décidé de réduire la subvention de l'Etat aux retraites mutualistes des anciens combattants de 20 %.

Dans son rapport moral (diffusé aux adhérents du groupement), lu devant les invités civils et militaires, notre le président a indiqué les inquiétudes du monde militaire aujourd'hui face à la diminution du format des armées et aux menaces sur les pensions de retraite.

Les questions afférentes à notre AG étant épuisées, la parole a été donnée au Général Simon, président de l'ANOCR 49 qui est aussi délégué local d'Implic'Action afin qu'il nous présente cette association.

Implic'Action est un réseau ayant pour vocation de faciliter la reconversion dans le civil des membres du ministère de la Défense. En effet 70 % des emplois étant pourvus par le marché caché, le réseau permet d'accéder à ce marché.

C'est une association réseau qui anime deux groupes sur les réseaux sociaux :

- Viadeo : reconversion des militaires créée début 2005 (3 700 membres).

- LinkedIn Implic'Action : réseau reconversion des militaires sur LinkedIn (1300 membres).

Elle organise aussi des réunions thématiques avec les bases de défense, défense mobilité et partenaires.

Implic'action travaille en partenariat avec l'ANOCR, l'ANOCR étant installée sur un bassin de vie et Implic'action sur un bassin d'emploi. Une convention a donc été signée au niveau national entre les deux associations, d'où découle une déclinaison au niveau local entre Implic'Action et les groupements ANOCR.

Suite à la disparition de l'ARCO et à la nécessité croissante de besoins en reconversion, il est créé localement une PCAR, plate-forme de coordination d'accompagnement à la reconversion.

A l'issue des « questions-réponses » nous avons juste fait quelques pas pour rejoindre la salle à manger où nous avons festoyé dans la bonne humeur avant de nous quitter en se promettant d'être nombreux à la galette des rois 2014 prévue le 30 janvier.



GROUPEMENT DE SEINE-ET-MARNE

L'assemblée générale 2013 du groupement de Seine-et-Marne s'est tenue mardi 10 décembre 2013 à l'Ecole des Officiers de la gendarmerie Nationale à Melun. Seize membres étaient présents et quatorze pouvoirs avaient été renvoyés : avec trente voix le quorum était atteint et l'AG pouvait avoir lieu. L'AG est ouverte à 10 h 30.

Le Colonel Valtier, président du groupement, donne acte, de la baisse générale des effectifs du groupement suite à une conjoncture défavorable (déménagement de deux adhérents et décès de deux officiers) et à la décision de radier treize adhérents qui le souhaitent ou qui ne donnaient plus signe d'intérêt pour l'ANOCR.

Il informe ensuite les membres de son intention de passer la main dans le courant de l'année après plus de 20 ans à la tête du groupement. En cas d'impossibilité de trouver un remplaçant il propose de demander le rattachement du groupement 77 au groupement d'Ile-de-France. Cette idée n'est pas accueillie avec enthousiasme car, même réduit, le groupement 77 est soudé et ses membres apprécient la convivialité qui y règne.

Il informe ensuite les membres de son intention de passer la main dans le courant de l'année après plus de 20 ans à la tête du groupement. En cas d'impossibilité de trouver un remplaçant il propose de demander le rattachement du groupement 77 au groupement d'Ile-de-France. Cette idée n'est pas accueillie avec enthousiasme car, même réduit, le groupement 77 est soudé et ses membres apprécient la convivialité qui y règne.

Le président rend hommage au Colonel Passemard, héros de l'aviation, décédé dans sa 93^e année.

Il recueille ensuite les avis et les idées des membres présents au sujet notamment de la baisse des effectifs. L'idée d'accueillir comme « membres associés » les officiers en activité et les épouses des membres actifs qui pourrait permettre de « regonfler », certes artificiellement, nos effectifs, est avancée (?).

Les activités collectives du groupement au cours de l'année écoulée se sont limitées à une sortie amicale au printemps et à notre assemblée générale. Nos épouses, réunies en petit comité, proposent pour l'année à venir une sortie culturelle et touristique dans la région au printemps, une sortie « femmes », épouses et veuves, à Montmartre et une sortie « souvenir » à Verdun ou dans la Somme. Toutes ces idées accueillies favorablement, vont être étudiées.

Après le rapport financier du trésorier, approuvé à l'unanimité et le vote sur la reconduction des membres du bureau, les participants ont pu apprécier l'excellent repas servi par le cercle mixte de l'EONN avant de terminer la réunion par une visite du Musée de Melun où se tient une exposition sur Jacques Amyot, savant du XVI^e siècle né à Melun.



NÉCROLOGIE

03. Allier. Lieutenant-colonel Georges **Dauget**, le 10 février 2014.

11. Aude. Général Michel **Lafitte**, le 14 février 2014. Capitaine Louis **Mignard**, le 16 février 2014.

13. (04.05.20.84) Groupement interdépartemental de Marseille. Commandant Pierre **Leca**, en 2012. M^{me} Madeleine **Rolland**, épouse du général, le 22 décembre 2013. Général Paul **Rolland**, le 7 février 2014, président du groupement. Colonel Georges **Bouteiller**, le 20 décembre 2013. Commandant Antoine **Muzy**, le 8 janvier 2014. Colonel Jean **Pottier**, le 8 octobre 2012.

14. Calvados. Commandant Lucien **Auger**, le 21 décembre 2013. Lieutenant-colonel Rémi Ouenne, le 11 février 2014. Capitaine Henri **Derome**, le 22 février 2014.

18-45. Cher - Loiret. M^{me} Georges **Noël**, épouse du capitaine, le 9 décembre 2013. M^{me} Marie-Louise **Moudenc**, veuve de l'officier en chef, le 1^{er} février 2014.

25. Franche-Comté. Capitaine André **Clerc**, le 10 février 2014. M^{me} Charlotte **Chagnard** veuve du commandant, le 31 juillet 2013. M^{me} Denise **Viaouët**, veuve du colonel, le 16 février 2014.

32. Gers. Colonel Charles **Stockmann**, le 16 juillet 2014.

35. Ile-et-Vilaine. M^{me} Janick **Bodin-Tessier**, veuve du lieu-

tenant-colonel, en août 2013. M^{me} Anne **Malgorn**, veuve du colonel, le 4 octobre 2013. Médecin en chef Gérard **Désert**, le 30 octobre 2013. Lieutenant-colonel Jean **Féral**, le 7 décembre 2013. Général Alain **de Coux**, le 17 décembre 2013. Colonel André **Nayl**, le 20 décembre 2013. Général Jean **Ziegler**, le 20 février 2014.

38. Isère. Chef de bataillon Pierre **Blanchard**, le 22 février 2014.

44. Loire-Atlantique. Capitaine Pierre **Ménager**, le 13 décembre 2013. M^{me} Paulette **Pierre**, le 13 décembre 2013. Capitaine Pierre **Ménager**, le 13 décembre 2013. M^{me} Yvette **Cloarec**, épouse du colonel, le 13 décembre 2013.

57. Moselle. Général Pierre **Denis**, le 12 novembre 2013. Colonel Jean **Ragot**, le 7 décembre 2013. Colonel Jean **Fressy**, le 9 décembre 2013. M^{me} Jacqueline **Blanc**, veuve du lieutenant, le 23 décembre 2013. M^{me} Annie **Breda**, épouse du lieutenant-colonel, le 18 janvier 2014.

65. Hautes-Pyrénées. Lieutenant-colonel Jean **Bereciartua**, le 9 février 2014.

69. (26-07-42) Lyonnais. Général de brigade Maurice **de Laroque**, le 27 décembre 2013. Capitaine Guy **Morvezen**, le 1^{er} août 2013. Colonel Roger **Gardette**, en septembre 2013. M^{me} **Bruchet**, épouse du capitaine, le 1^{er} octobre 2013. M^{me} Marie **Thivend**, épouse du lieutenant-colonel,

le 5 novembre 2013. Médecin général Bernard **Mureau**, le 26 novembre 2013. Colonel Charles **Sotta**, le 25 janvier 2014. Capitaine Pierre **Marrel**, en janvier 2014.

73. Savoie. Général de division Henri **Eyraud**, le 14 janvier 2014. Lieutenant-colonel Bernard **Manificat**, le 6 janvier 2014.

75. Paris. M^{me} Simone **Chameroy-Auberger**, veuve du capitaine le 21 décembre 2013. M^{me} Yvonne **Lamontagne**, veuve du général le 20 décembre 2013. Général Henri **de Sury d'Aspremont**, le 16 novembre 2013.

83. Var. Lieutenant-colonel Robert **Prevost**, le 1^{er} octobre 2013. Colonel Jean-Jacques **Scriban**, le 11 novembre 2013. M^{me} Louise **Perdu**, veuve du colonel, en 2013. M^{me} Annick **Roitel**, veuve du vice-amiral, en 2013. Officier technicien de 1^{re} classe Jean-François **Mas-son**, le 27 janvier 2014.

86. Vienne. Commandant Robert **Chaigne**, le 10 décembre 2013.



Adieux aux armes de l'amiral Edouard Guillaud



Le 14 février 2014, l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées, a fait ses adieux aux armes dans la cour d'Honneur des Invalides à Paris.

C'est au cours d'une cérémonie dans la cour d'honneur de l'Hôtel National des Invalides, présidée par Monsieur François Hollande, président de la République et chef des armées, que l'amiral Guillaud s'est incliné une dernière fois devant les drapeaux, étendards, pavillons et fanions des détachements de l'armée de terre, de la marine nationale et de l'armée de l'air.

Au terme d'une carrière militaire de 41 ans et après quatre années comme chef d'état-major des armées (CEMA), l'amiral Guillaud a adressé son message d'adieu en rendant un hommage appuyé aux militaires morts pour la France ainsi qu'à tous ceux qui ont été blessés dans l'accomplissement de leur service.

Reprenant les termes qu'il avait prononcé lors de sa tournée d'adieu sur les théâtres d'opération et dans les écoles de formation de l'Armée de terre, de la Marine et de l'Armée de l'air, le CEMA a exprimé son

immense fierté d'avoir été à la tête des armées pendant une période particulièrement riche dans le domaine opérationnel (Afghanistan, crise post-électorale en Côte d'Ivoire, Lybie, Jordanie, Mali, Centrafrique). Il a par ailleurs souligné que toutes les missions confiées aux militaires durant son mandat, qu'il s'agisse de la formation, de la protection, de l'aide à la population, de la dissuasion ou encore des interventions décisives avaient été parfaitement remplies et avaient fait honneur à la France.

A propos des opérations extérieures, l'amiral Guillaud a témoigné sa fierté devant l'ardeur dont ont témoigné les soldats français, leur combativité, leur rusticité, leur ingéniosité ; autant de piliers qui ont contribué de façon décisive au succès des engagements de la France.

Revenant enfin sur les réformes conduites ces quatre dernières années, l'amiral Guillaud a souligné les efforts considérables fournis par l'ensemble des armées pour les mener à bien, en dépit des difficultés rencontrées.

Avant de transmettre le relai à son successeur, le CEMA a évoqué le modèle d'armée de l'horizon 2020 prévu dans la Loi de programmation militaire. Un défi de taille, tant dans le domaine des opérations que dans celui de la transformation, qu'il sait pouvoir transmettre en toute confiance à celui qui l'a secondé durant ses quatre années passées à la tête des armées, le général d'armée Pierre de Villiers.

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT

Je soussigné(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Grade (ou celui du conjoint) : _____

Décorations : _____

Ancien combattant ☐ OUI ☐ NON (1)

Armée, Arme ou Service : _____

Date de naissance : _____

Situation de famille : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

☐ déclare adhérer à l'ANOCR pour le soutien moral et matériel de l'état des officiers ;

☐ déclare m'abonner au bulletin trimestriel ;

☐ a connu l'existence de l'ANOCR par...

Signature et date :

(1) Entourer la réponse

TARIFS DES COTISATIONS ET ABONNEMENTS VOTÉS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2012 (1)

Grade (ou grade équivalent dans les autres armées, armes et services)	OFFICIERS			CONJOINTS SURVIVANTS		
	Cotis.	Abon.	Total	Cotis.	Abon.	Total
Officier subalterne	13	10	23	6,50	5,00	11,50
Commandant	16	10	26	8,00	5,00	13,00
Lieutenant-colonel	18	10	28	9,00	5,00	14,00
Colonel	21	10	31	10,50	5,00	15,50
Général	27	10	37	13,50	5,00	18,50

(1) Applicables jusqu'au 31 décembre 2014

Ci-joint le règlement :

☐ Cotisation

☐ Cotisation et abonnement

Villa FURTADO

Idéalement située à Nice sur la Promenade des Anglais, la Villa Furtado vous accueille dans un lieu d'exception où se mêlent charme et raffinement.



Réservée aux officiers et
personnels de catégorie A

à partir de
44€⁸⁰/nuit

Villa des Officiers Furtado Heine
121 rue de France 06 000 Nice

Infos ** et résa :

Tél. : 04 93 37 51 00 Fax : 04 93 37 51 01

** du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h

du vendredi au dimanche de 8h à 12h

www.villa-officiers-nice.fr

La «Villa des Officiers» est réservée aux officiers actifs ou retraités, élèves officiers et personnels de catégorie A du ministère de la Défense.

